

N O U V E A U
J O U R N A L
H E L V É T I Q U E ,
O U
ANNALES LITTÉRAIRES
E T P O L I T I Q U E S

DE l'Europe , & principalement de la Suisse.

D E D I É A U R O I .

N O V E M B R E 1779.



A N E U C H A T E L ,
De l'imprim. de la Société Typographique.





NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE.



PREMIERE PARTIE.
ANNALES LITTÉRAIRES.

I. *Discours politiques, historiques & critiques, &c. Par M. le comte d'Albon. Neuchâtel, 1779, Société Typographique. Dernier extrait.*

REVENONS, pour la dernière fois, à M. le comte d'Albon. Son discours sur la Hollande, dont nous avons encore à rendre compte, nous a paru le mieux fait, le plus méthodique & le mieux écrit de tous : l'analyse en est aisée à faire, & nous croyons qu'elle intéressera nos lecteurs.

Il représente d'abord l'état de cette république créée par les armes, & que la paix seule peut conserver, qui semble n'avoir

qu'une existence précaire, & qui met un grand poids dans la balance politique de l'Europe, à qui la nature semble avoir tout refusé, & qui trouve dans l'industrie & le commerce les richesses dont il semblait que rien ne pût lui procurer la possession.

Ce tableau général excite l'intérêt; & l'auteur a certainement ce coup-d'œil observateur, qui fait envisager chaque objet sous un point de vue intéressant & singulier, dont on est frappé, quoiqu'on le connût déjà, qui le fait ressortir & lui rend l'attrait de la nouveauté. Ce talent est rare & précieux; c'est une vocation marquée à être auteur, puisque c'est le grand secret de se faire lire.

Un obstacle constant à la prospérité des Provinces-Unies, c'est, selon M. le comte d'Albon, la manière dont elles se gouvernent: il la trouve bizarre; il n'y voit que l'ouvrage des circonstances & de l'aveugle hasard; c'est une machine dont les ressorts, beaucoup trop compliqués, doivent toujours retarder & souvent déranger le jeu. Un petit état, qui n'a que cinquante lieues dans sa plus grande longueur, & quarante dans sa plus grande largeur, devrait, ce semble, avoir un gouvernement très-simple. Et au contraire, dans l'assemblée des états-généraux, il faut gagner, réunir lentement tous les suffrages: l'opposition soutenue, non-

feulement d'une des sept provinces , dont les intérêts font quelquefois oppofés entr'eux , mais d'une feule ville un peu confidérable , fuffira pour empêcher qu'on ne prenne une réfolution : cette réfolution eft plutôt lente & tardive que mûre & bien réfléchie ; il faudroit avoir agi , & l'on délibere encore. S'eft-on enfin réuni ? Il ne faudra prefque rien pour rompre cet accord : un citoyen ambitieux , une famille accréditée , un député mécontent , le miniftre habile & intrigant d'une cour étrangere , trouveront toujours aifément le moyen de mettre obftacle à tout , de tout prévenir , de tout arrêter , de tout fufpendre , de revenir de tout. Oui ; mais par une fuite de ce même défaut , on ne viendra jamais à bout de faire prendre à tout ce corps un parti contraire au bien public ; & cet avantage négatif méritait peut-être que notre obfervateur politique y fit quelqu'attention.

Au refte , il faut bien que les états-généraux aient eux-mêmes fenti l'inconvénient de cette loi de l'unanimité , puisqu'ils ont cru devoir s'en écarter quelquefois : mais ces infractions font rares ; elles doivent l'être : il eft toujours dangereux de ne pas fe conformer à une loi qui fubfifte.

Ce qui augmente encore la confufion & l'imperfection de ce gouvernement , que M. le

comte d'Albon appelle *un chaos*, c'est le rétablissement inconsideré du Stadhoudérat perpétuel & héréditaire, même aux femmes, qui donne à la maison de Nassau une influence dont il semble que l'on ait tout à craindre pour l'avenir. Il ne paraît pas que cette délibération des états-généraux fût libre; ils cédaient aux circonstances: il est donc peut-être injuste de leur reprocher, comme le fait notre auteur, l'inconséquence & le danger d'une telle résolution; car pouvaient-ils ne point la prendre? Mais il n'en est pas moins singulier qu'une princesse de Nassau, sous le titre de *gouvernante*, puisse devenir *capitaine* & *amiral-général* des Provinces-Unies; charges qu'elle doit exercer *par elle-même* dans le conseil d'état & dans les colleges de l'amirauté: il n'en est pas moins funeste à la liberté d'une république d'avoir une espece de dictateur perpétuel; ou plutôt encore, selon M. le comte d'Albon, de monarque, dont les intérêts sont tout différens des siens, qui, s'il est ambitieux, doit toujours souhaiter la guerre, tandis que le vœu constant de la république est la paix, & dont les revenus fixes & indépendans lui rendent, en quelque sorte, étrangere la prospérité de l'état qu'il gouverne.

Notre auteur, en bon catholique, plus,

si je ne me trompe , qu'en bon politique, voudrait que la religion romaine fût plus autorisée en Hollande , qu'on accordât à ceux qui la suivent , d'avoir un culte public , qu'ils pussent parvenir aux emplois ; qu'en un mot , on ne se bornât pas à les tolérer. Est-ce à un Français qu'il sied de faire ce reproche à la patrie , à l'asyle de la tolérance ?
Ote premièrement la poutre qui est dans ton œil.

Un des maux de l'état , ce sont des impositions énormes , qui rendent indispensables les charges de la république. Les Hollandais murmuraient de payer à l'Espagne des impôts bien moins considérables : ils ne murmurent point aujourd'hui , parce que c'est à la patrie qu'ils paient. L'heureuse liberté les dédommage abondamment ; elle allège le poids de ces impôts aux habitans d'un pays pauvre ; c'est elle qui les a mis en état de le supporter , sans qu'il les accable. On ne laisse pas d'être surpris en lisant que l'accise s'étend sur toutes les boissons , sur tous les comestibles , pain , fruits , viande , poisson , beurre , & monte quelquefois au tiers de leur prix ; que le propriétaire qui vend au marché , pour le prix de sept ou huit ducats , la vache qu'il a gardée huit à neuf ans , a pendant ce tems-là payé au fisc la somme de dix à onze ducats ; c'est-à-dire

plus qu'il ne peut en retirer. Quelquefois encore toutes ces contributions ne fussent pas aux besoins de l'état : alors on double , on triple les impôts ; mais seulement sur les maisons & les terres , en sorte que cette surcharge ne tombe au moins que sur des gens riches ou aisés.

La nature elle-même semble avoir condamné la Hollande à une éternelle pauvreté : elle manque de grains pour se nourrir ; de vin , pour s'abreuver ; de bois , pour se chauffer. Une terre mal affermie & tremblante , qui , selon l'expression d'un ancien auteur , n'est presque pas de la terre , que l'eau menace sans cesse de couvrir & d'inonder ; un air épais & grossier , peu favorable par-là même à toute végétation ; un climat inconstant & variable ; de fréquens orages , qui sont quelquefois suivis des plus affreux ravages : voilà les obstacles qu'opposa la nature à la prospérité des Provinces-Unies. Le commerce seul pouvait les enrichir : & quel commerce avantageux paraît être possible dans un pays qui a tout à acheter & rien à vendre , & dont les ports d'un difficile accès n'offrent pas même un abri sûr contre la violence des tempêtes ?

A ce tableau , qui forme la première partie du discours que nous analysons , succède celui des moyens par lesquels la Hollande

s'est élevée à la prospérité , malgré tous ces obstacles qu'il fallait surmonter pour y parvenir.

La simplicité des mœurs & la frugalité sont les premières richesses des Hollandais. L'aïssance regne dans les campagnes , parce que le lait , le fromage , des racines , quelques morceaux de viande salée , suffisent à l'entretien des payfans ; les matelots , encore plus grossièrement vêtus & nourris , avec des gages très-modiques , viennent cependant à bout de faire des épargnes. De là ce trafic immense que font leurs marchands ; commissionnaires de l'Europe entière , c'est à eux qu'on s'adressera pour transporter en Provence les denrées de la Bretagne & de la Normandie : leur frugalité les met en état d'y trouver leur compte , en le faisant à meilleur marché que personne. C'est ce commerce , ou plutôt ce trafic , ce *cabotage* , qui enrichit le plus sûrement la Hollande ; il est l'objet des soins & de la politique du gouvernement ; il occupe plus de vingt mille bâtimens ; c'est lui qui fait des Provinces-Unies « le grand magasin , le marché le mieux fourni de l'univers commerçant. » Cette frugalité n'est pas seulement la vertu des payfans & des gens de mer : l'habitant des villes , l'artisan , le riche bourgeois lui-même est sobre dans sa nourriture & simple dans son vête-

ment. Dans quel pays assez stérile un tel peuple ne pourrait-il pas subsister ? On parle beaucoup du luxe des Hollandais ; mais ce n'est pas un luxe ruineux ; il s'accorde avec une économie sage & circonspecte : s'il est vrai qu'au bout de chaque année les revenus excèdent les dépenses, où est le luxe ? Eh ! que veut-on que les riches fassent de leur bien ?

Un second trésor que possèdent les Hollandais, c'est l'amour du travail & l'industrie : ils lui doivent tout, jusqu'à la terre même qu'ils habitent. Pour se former un territoire, ils ont eu besoin de creuser le lit des fleuves, de repousser la mer, de lui prescrire de nouvelles limites, de dessécher & de fertiliser des marais :

Vicit omnia labor

Improbis.

Pour ne pas perdre le fruit de tous ces travaux, il en faut peut-être de plus grands encore. Une vigilance continuelle peut seule entretenir les digues qui servent de rempart à la Hollande, & les défendre contre les efforts d'une mer irritée, qui les bat, les mine, les franchit quelquefois, & semble vouloir recouvrer un domaine usurpé sur elle. C'est au prix de tant de soins & de dépenses que les Hollandais ont acheté leur

pays ; & ces prairies immenses , abondantes en excellens pâturages , couvertes d'innombrables bestiaux , ils les ont conquises sur la nature. Ici , M. le comte d'Albon leur reproche cependant d'avoir eu jusqu'ici trop peu de considération pour l'agriculteur , qu'il appelle *l'homme de la terre* , d'avoir entièrement négligé de l'instruire & de l'éclairer ; en sorte qu'il n'est , “ dans l'acception la plus rigoureuse du terme , qu'un vrai paysan. » Un autre fruit de l'industrie , ce sont ces manufactures nombreuses , qui tirent de l'étranger presque toutes les matieres que l'on y met en œuvre : ils font ainsi un profit considérable sur les productions même que leur pays ne peut leur fournir. Les laines de l'Espagne & de l'Angleterre , les soies de l'Italie , le chanvre & le lin du Nord , enrichissent les industrieux habitans des Provinces-Unies. D'autres manufactures l'emportent peut-être par la délicatesse & la perfection qu'exige un luxe raffiné ; mais celui qui ne cherche que de bonnes marchandises , les trouvera en Hollande à plus bas prix. La pêche est encore un moyen que l'industrie emploie pour enrichir les Hollandais : tout les y invite ; la mer borde leur pays ; plusieurs rivières la traversent ; il est rempli de lacs poissonneux : ses habitans doivent naturellement être un peuple de pê-

cheurs. Ils ont perfectionné cet art , ils en ont encouragé l'exercice & les progrès. Dès les premiers tems , ils ont regardé la pêche du hareng comme leur *mine d'or* ; le gouvernement la protege ; des vaisseaux de guerre escortent les bâtimens des pêcheurs qui , vers la fin de juin , s'écartent de leurs rivages pour aller rendre tributaire de leur industrie la mer qui baigne les côtes de la fiere Angleterre , dont la jalousie , le mécontentement & les menaces n'ont rien produit à cet égard. “ Un spectacle curieux , est de voir partir cette flotte. Une infinité de bâtimens de toute espece , présente une forêt de mâts ; tous ces vaisseaux réunis ou rapprochés , la mer semble disparaître. C'est une ville immense , construite en bois au milieu des eaux : les matelots & les pêcheurs fourmillent de tous les côtés , & en font les habitans. „ Vingt ou vingt-cinq mille hommes sont occupés à cette pêche , dont M. le comte d'Albon fait monter le bénéfice à cinquante-sept millions de florins annuellement : cela paraît prodigieux. Un trait que je ne dois pas omettre , & qui fait honneur à la sage politique de Charles-Quint , c'est que ce prince a fait élever à Biervliet un superbe monument à Guillaume Buckeld , natif de Flandre , inventeur de la maniere de saler ou de fumer le hareng. La

pêche de la baleine , quoique moins avantageuse que celle du hareng , doit cependant l'être pour les Hollandais plus que pour les autres nations , dont les pêcheurs moins exercés sont moins adroits & moins hardis.

Enfin , une troisième source de la prospérité des Provinces - Unies , c'est une sage politique. “ La bonne politique , dit M. le comte d'Albon , n'est ni aussi compliquée , ni aussi étendue qu'on le pense. Avec quelques principes pris dans la nature , principes simples & solides , comme la nature elle-même , un homme ordinaire , un enfant même gouvernerait l'univers ; il en serait bientôt regardé comme la gloire & l'ornement. „ Ces principes dirigent le gouvernement des Provinces-Unies : peu de loix , très - simples & exactement suivies , voilà leur système : contentes de faire bien , elles ne visent pas même à faire mieux , dans la crainte de se tromper & de faire mal. „ Quelles que soient les charges de l'état , il ne fait point le commerce ; il ne le gêne point ; il se borne à le protéger ; & l'étranger , toujours accueilli , jouit de la même protection : l'industrie , toujours favorisée , ne se décourage jamais ; elle *se naturalise* , dit ingénieusement notre auteur , dans un pays qui , lui refusant des matières qu'elle met en œuvre , semblait n'en devoir jamais

être le séjour. Si les impôts sont pesans , c'est un mal nécessaire ; on les perçoit de la manière la plus simple ; on ne les augmente qu'à l'extrémité : d'ailleurs, comme les vendeurs les paient à l'avance, ils sont moins apperçus, moins sentis par le peuple ; il semble que le poids en devienne plus léger. La république doit beaucoup ; mais elle n'a presque pour créanciers que ses sujets ; son inaltérable bonne-foi fait leur sûreté & leur sert en même tems d'exemple : c'est en imitant cet exemple, que les Hollandais soutiennent le crédit que leur donne leur opulence, & méritent la confiance de l'Europe. Les loix les plus sévères contre les banqueroutes & les faillites, les rendent bien rares en Hollande ; & ces loix, comme il faut que cela soit pour qu'une loi soit utile, sont conformes aux mœurs publiques, à l'opinion générale, à l'esprit de la nation. Tel est le gouvernement intérieur de la Hollande : sa conduite à l'égard des autres peuples, n'est pas moins digne d'éloges. Elle a toutes les puissances à ménager ; & cependant il faut qu'elle sache montrer à propos de la fermeté, la concilier avec la modération, dont elle ne doit jamais s'écarter ; il faut qu'elle recherche toujours la paix & qu'elle se tienne toujours prête à la guerre. Dans une position aussi critique, de quelle constante sagesse

n'a-t-elle pas besoin ! Et quand est-ce qu'elle en a manqué ? Dans les querelles qui divisent l'Europe, elle garde la neutralité ; elle interpose sa médiation, & souvent avec succès ; elle maintient l'équilibre, lorsque la balance est prête à se rompre : on l'a comparée à l'isthme, qui sépare deux mers orageuses ; & cette comparaison n'est pas sans justesse. Les établissemens formés dans des pays lointains, sont un dernier objet des soins du gouvernement, & attirent les regards de notre observateur. On se rappellera qu'il désapprouve tous ces établissemens, comme contraires aux maximes d'une saine politique. Cependant, s'il était un pays qui, pauvre par lui-même, eût en quelque sorte besoin d'étendre ses possessions pour se donner une existence moins précaire ; si ces établissemens n'étaient pas même des colonies ; s'ils dépendaient de l'état sans pouvoir lui être à charge ; si c'était une compagnie de marchands, autorisée par le gouvernement, obligée de lui rendre compte & de lui payer une sorte de tribut, qui dominât sur ces provinces éloignées & à qui elles appartenissent : tous les inconvéniens ne seraient-ils pas à peu près évités ? C'est précisément le cas de la Hollande ; il mérite une exception.

Ainsi M. le comte d'Albon est presque en

tout l'admirateur & le panégyriste des Provinces-Unies; & il faut convenir que son enthousiasme nous paraît être justifié par les raisons qu'il en donne; il se communique à ses lecteurs.

N'est-ce pourtant point être un peu trop prévenu en faveur des Hollandais, que d'avancer, comme le fait notre auteur, que leur *gloire* littéraire " ne cede point à celle des plus brillans peuples de l'Europe? „ A supposer que cela fût vrai du *mérite* de leurs auteurs, il ne le ferait pas de leur *gloire*, puisque leur nom est à peine connu des étrangers. On lit, on cite, on traduit Shakespear : que Vondel l'égalé, je le veux : mais qui a entendu parler de Vondel? Ce Catz, dont on nous dit que le génie ressemble à celui de la Fontaine, n'est pas même aussi célèbre que Gellert. Hooft peut être un Tacite; mais ce Tacite n'est lu qu'en Hollande :

Ad nos vix tenuis famæ perlabitur aura.

Et puis, au jugement même de M. le comte d'Albon, tous ces auteurs manquent de goût; ce petit défaut ne laisserait pas que d'obscurcir un peu l'éclat de leur gloire. Quoiqu'il en soit, il nous manque en français un ouvrage qui donne quelque idée de la littérature & de la poésie des Hollandais, qui

qui nous en fasse connaître les beautés & les défauts : il serait à fouhaiter pour *le public littérateur*, qu'un homme de goût se chargeât de cette tâche.

Nous connaissons davantage les favans Hollandois, qui ont écrit en latin, Vossius, Grotius, Vida, Jean Second, Erasme : mais encore, pour dire un mot de ce dernier, son *Eloge de la folie*, dont M. le comte d'Albon parle avec enthousiasme, ne nous a jamais paru qu'un badinage beaucoup trop alongé, assez froid & un peu pédant : il est vrai que ses *colloques* sont amusans, & qu'en général il était homme d'esprit ; mais faut-il s'écrier pour cela, " qui mérita mieux qu'Erasme les honneurs du génie ? . . . „ Qui ? Ceux qui en ont ; car Erasme n'en avait pas.

Akempis, auteur, à ce qu'on croit, du livre de *l'Imitation de Jésus-Christ*, passa sa vie en Hollande : nous citerons volontiers ce qu'en dit M. le comte d'Albon ; nous y admirons, comme lui, " une éloquence touchante, qui, sans se déborder, sans entraîner avec fracas, remplit l'ame des sentimens de la plus pure sagesse. „

Huyghens, Muschenbroek, s'Gravesande, Boerhaave, Leuwenhoeck & Swammerdam ont plus illustré la Hollande que tous ses littérateurs.

Elle a eu aussi des peintres illustres : ils s'étaient fait un genre, & dans ce genre ils excellaient ; leurs tableaux représentaient de manière à faire illusion, des fleurs, des fruits, des animaux, des machines, des choses relatives au commerce ; dans le choix même des objets, on reconnaît encore, selon la remarque de M. le comte d'Albon, le goût & le caractère national.

J'ignorais que le nom de *bambochade*, que l'on donne à un genre de peinture, vint de ce que Laar, connu sous le nom de *Bamboche*, avait supérieurement peint des chasses, des foires & des jeux d'enfans. Une telle étymologie est bien honorable pour le peintre, dont elle immortalise le nom.

Tout finit, & l'école hollandaise a cessé de produire de grands peintres : Rubens, Berghem, Vowermans & Vander Werff n'ont plus de successeurs : les graveurs hollandais ont aussi perdu leur célébrité. C'est dans toute l'Europe qu'il semble aujourd'hui que la nature épuisée se repose, & le siècle des grands talens a passé.

Je ne finirai pas cet extrait sans dire quelque chose du mérite typographique de cette édition : elle n'a rien de fastueux ; mais elle est propre & soignée ; le papier & les caractères en sont beaux : de plus, ce qui est assez rare, elle est extrêmement correcte,

puifqu'en la lifant avec la plus grande attention , je n'y ai remarqué que deux feules fautes d'impreffion. C'est ainfi qu'il faudrait imprimer tout les bons ouvrages.

II. *Lettres fur l'emprunt & l'impôt , adreffées à M***. Par M. Rilliet de Sauffure , citoyen de Geneve , confeiller au grand-confeil. 1779.*

L'AUTEUR de ces lettres eft incontestablement un homme de beaucoup d'esprit ; il nous paraît d'ailleurs , autant que nous fommes capables de juger d'une chofe fur laquelle nous avons fort peu de lumieres , qu'il eft très-verfé dans les matieres de finance. La singularité même de fon ftyle contribue à faire lire fon ouvrage avec plaisir. Quant au fond des idées , le lecteur en jugera d'après l'exposé que nous allons en faire.

On croira peut-être que c'eft par rapport à fa patrie , qu'un *citoyen de Geneve* confidérera l'emprunt auquel la France a eu recours pour fubvenir aux frais de cette guerre , qui femble aujourd'hui prête à fe terminer ; nous l'avons cru d'abord. Point du tout ; il ne s'agit que de la France , de fes intérêts , de fa prospérité , de fa gloire ;

le *citoyen de Geneve* ne paraît nulle part dans cet écrit ; on n'y verra qu'un Français zélé.

Puisqu'il est question de finance, on comprend assez que c'est encore de politique que nous allons parler : car aujourd'hui la finance & la politique, graces aux heureux progrès de la civilisation, ne sont plus que la même science. " Tout, comme le dit fort bien M. Rilliet, tout se commence avec l'argent, jusqu'aux semailles, qui, pour être bonnes, devraient être achetées à la distance de quelques lieues, & non recueillies sur le sol. Par-tout où il y a quelque chose de bon à faire, si l'argent manque, la chose reste à faire. „ C'est donc très-sérieusement qu'il faut dire :

O cives! cives! quaranda pecunia primum est.

Aussi M. Rilliet voudrait-il qu'il y eût, " du moins à Paris, un ou deux professeurs de finance. „ Car, ajoute-il, " la finance forme une science toute philosophique. „ C'est ce que savent fort bien nos philosophes modernes.

M. Rilliet approuve fort l'emprunt qu'a fait le ministère : seulement il le trouve beaucoup trop peu considérable ; & il voudrait qu'en le faisant, le roi eût créé un nouvel impôt, dont le produit aurait servi à payer l'intérêt de l'emprunt. Mais cet impôt, ce

ne ferait pas sur le malheureux payfan qu'il faudrait le mettre, pour achever de l'en écraser; tout le poids devrait en retomber sur la classe des riches. De cette maniere, selon lui, le roi s'enrichira sans appauvrir personne; & pourvu qu'on ait une fois le courage de se déterminer à employer ce moyen si simple, " la France peut tripler sa dette, la porter avec autant de légéreté & de bonne grace, que sa reine en eût porté la couronne, si la cérémonie de Rheims eût permis qu'elle fût couronnée. „

Ce système, au premier coup - d'œil, a quelque chose d'extrêmement singulier, & ressemble presque aux promesses d'un empirique. Mais qu'on se hâte moins de le juger : il est juste d'entendre les raisons de l'auteur.

La classe des riches est composée de tous ceux qui possèdent de l'argent & le font travailler. Cette classe gagne à l'emprunt; car elle place son argent d'une maniere avantageuse & sûre : elle s'apercevrait à peine d'un impôt qui prendrait par petites parcelles sur les individus de quoi payer aux créanciers du prince l'intérêt de leurs capitaux. " C'est ainsi qu'on voit un grand réservoir, où tombent un million de filets d'eau, qui, dans leur dispersion, ne sauraient produire aucun effet, & d'où sort une quantité de canaux où l'eau, par sa réunion, met en

mouvement des machines prodigieuses, & produit des effets qu'on ne se laisse point d'admirer. Dès les premiers emprunts, les petites bourses éparées furent ces filets d'eau; le trésor royal fut le réservoir, & les créanciers du prince, les canaux qui donnerent la vie aux arts, au commerce, & fortifièrent même l'agriculture. „ Ne commence-t-on point déjà à se familiariser un peu avec les idées de l'auteur? Cette circulation d'argent lui paraît être une source de richesses réellement inépuisable, qu'il indique à la France. “ Car enfin, si l'on place une pompe au milieu d'un grand bassin, & qu'on en élève continuellement de l'eau qui retombe dans ce même bassin, craindra-t-on de l'épuiser? „

Pour que l'impôt soit bien placé, c'est donc sur la classe des riches qu'il doit retomber; il faudrait qu'il fût prodigieux pour augmenter leur dépense d'un deux centieme, au lieu qu'il “ amaigrit & accable le paysan. En vain dira-t-on qu'il n'a qu'à hauffer le prix de sa denrée; il ne la vendrait plus; les riches achèteraient leur bled des Russes, des Barbaresques, des Polonais. Il n'y a que les artisans des grandes villes qui puissent rejeter ainsi sur le riche toute la charge de l'impôt, parce que “ l'on ne fait pas venir

des fouliers de Sicile & de Tripoli, comme on en fait venir des bleds. »

D'après ces principes, dont il faudrait être économiste pour ne pas sentir l'évidence, M. Rilliet propose de mettre un impôt sur toutes les consommations propres aux riches, cartes, parfums, liqueurs, vins étrangers, qu'on boit maintenant par plaisir, dont on boirait alors encore davantage par vanité; café, sucre, cacao, thé, « que les Français se plairont à boire, dès qu'il sera cher. » On aura à choisir, & aucune consommation de ce genre n'en sera diminuée; « car dans peu de jours on s'accoutume à l'impôt, & l'on ne s'accoutume point aux privations. »

Pourquoi n'a-t-on pas encore établi de pareils impôts? Est-ce « pour épargner au roi l'air boudeur de ses courtisans? . . . Bouderie qui pourrait bien durer depuis le commencement du jeu jusqu'aux entre-mets. » Sera-ce un préjugé éternel, que celui qui fait regarder l'exemption d'impôts comme une distinction honorable? S'il est beau de défendre de son sang le prince & l'état, ne l'est-il pas de les défendre de sa fortune? » Le noble devrait se croire honoré de servir le roi par l'impôt, L'auteur propose un moyen pour détruire cet absurde préjugé : c'est d'abolir à jamais les mots ridicules de

taille & de taillable, & d'imposer une taxe générale sur les terres, à laquelle les princes du sang donnaient les premiers l'exemple de soumettre les leurs. " Quel préjugé tiendrait devant le respect des Français pour le sang de leurs rois? „

Un autre obstacle à cet établissement, c'est qu'on n'a pas assez senti que toute dette contractée par le souverain, est la dette de la nation, dont le monarque en France n'est pas moins le représentant que le parlement en Angleterre. Les deux royaumes sont exactement dans le même cas : la dette dans l'un & dans l'autre est également nationale : c'est donc à la nation à en payer l'intérêt par l'impôt, & le roi ne doit se faire aucune peine de l'exiger. On trouvera peut-être le système de notre auteur en opposition avec celui de M. Linguet, qui semble envisager comme personnelles les dettes que contracte le souverain d'une monarchie, puisqu'il prétend que son successeur a le droit d'en affranchir l'état. Mais tout bien considéré, nous sommes de l'avis de M. Rilliet ; & tout casuiste en politique un peu scrupuleux, doit en être.

Enfin un dernier obstacle, & le plus grand de tous, non-seulement à l'exécution du projet auquel M. Rilliet tient si fort, mais à tout bien public, un mal inévitable peut-

être dans les monarchies, c'est l'incapacité ou la timidité des ministres. On ne parvient guere à ce poste que par des intrigues ; les soins qu'elles exigent absorbent le tems qu'il aurait fallu consacrer à se préparer avec soin à cet important emploi. Une fois en place, on manque de loisir ; le ministre qui veut rester en place, a chacun à ménager & tout à craindre ; " il croit voir sa ruine sortir de par-tout. „ C'est le lievre de *la Fontaine*.

Un souffle, une ombre, un rien, tout lui donnait la fièvre.

Voilà pourquoi, selon notre auteur, la France a été si incertaine, si timide, si complètement aveugle sur la matiere de l'emprunt & de l'impôt : les contrôleurs-généraux ont craint de perdre leurs places ; ils ont voulu ménager les grands. " Dans leur ménagement insultant, ils se font conduits comme s'il suffisait d'être grands pour être de mauvais citoyens. „

Et voici maintenant pourquoi M. Rilliet prétend que l'emprunt devrait être beaucoup plus considérable. C'est qu'il ne faut pas faire la guerre avec épargne ; il faut au contraire déployer toutes ses forces, étonner l'ennemi par des préparatifs immenses, prodiguer l'or pour s'assurer la victoire.

L'auteur paraît pénétré de l'importance de ces vérités qu'il annonce au roi de France : il croit que son système, dont la lecture ne fera pour le Parisien oisif " qu'une distraction d'un moment, une des cent mille manières d'attendre le diné, & rien au-delà, „ est l'unique moyen de confondre la jalouse Angleterre. Il est surpris que dans la dernière guerre Louis XV n'ait pas trouvé un ami sincère, qui lui donnât ce sage conseil. Si, au lieu de décimer toujours les guenilles du payfan, " on eût emprunté l'argent des riches & rendu le luxe tributaire, on était vainqueur dans une guerre où, comme s'exprime M. Rilliet, l'Angleterre ne se battait qu'à *coups de guinées & par procureur*. Le roi pouvait " avoir trois cents vaisseaux de guerre, non aussi promptement, mais aussi facilement que trois cents alouettes sur sa table; „ chercher, poursuivre sur toutes les mers l'Anglais, son seul véritable ennemi, lui opposer par-tout des forces supérieures, avoir le dessus par-tout : pour cela, il ne fallait que de l'argent, & l'argent foisonne en France; il n'y a qu'à le prendre où il est. Comment le souverain de la nation la plus riche de l'Europe pourrait-il être pauvre? Quelles ressources a l'Angleterre, qui ne soient pas celles de la France? D'où vient à ce petit royaume sa supériorité

sur un voisin beaucoup plus puissant? De ce qu'on y entend mieux qu'en France la théorie de l'emprunt & de l'impôt. Cette assertion est singulière, hardie; mais cela ne prouve rien contre elle.

On comprend assez comment ces principes s'appliquent à la guerre actuelle. La France, à l'avis de M. Rilliet, n'aurait pas dû l'entreprendre; car ce n'est qu'une guerre de commerce, & la France ne devrait jamais en faire de telles. La Hollande ne peut subsister, ni l'Angleterre marcher de pair avec les premières puissances de l'Europe, qu'à l'aide du commerce; mais la France n'en a pas besoin; elle se suffit à elle-même: « seule, elle possède à la fois toutes les productions extrêmes, le lait & le vin, le chanvre & la soie, la pomme & l'orange. » Elle n'a d'ailleurs que trop d'argent. Qu'a-t-elle à faire de commerce? « Quand celui du Canada aurait rapporté dix millions de bénéfice par an, il y aurait eu plus de raison à se battre pour obtenir le noyau d'une nouvelle espèce de cerises, que pour conserver ce bénéfice à la France. » Il n'y a que le commerce intérieur qui soit avantageux pour elle. Selon notre auteur, & peut-être a-t-il raison de penser ainsi, « il en doit être des nations, comme des particuliers. Les riches ne commercent point. »

Mais enfin, puisque la France a voulu la guerre, il faut au moins qu'elle la fasse de manière à l'emporter hautement sur ses ennemis; & il ne tient qu'à elle. On voit bien que c'est toujours en faisant usage de l'emprunt & de l'impôt.

Nous ne rendons point compte d'une longue note, où M. Rilliet prétend prouver l'utilité & même la nécessité des billets de banque, ou du *papier-monnoie*: il nous suffit d'avoir mis, à ce que nous croyons, tous nos lecteurs à portée de saisir le système qu'il développe dans ces lettres.

Il peut se tromper; nous ne nous mêlons point d'en juger: mais lorsque la chaire de finance, dont il propose l'érection, sera en effet érigée à Paris, si nous avons quelque influence sur l'élection du professeur, il aurait notre suffrage.

Son style est original; ses comparaisons multipliées, presque toutes ingénieuses, tirées des objets les plus communs, frappantes par leur simplicité, leur justesse, &, si je puis l'observer, leur facilité, annoncent un esprit très-vif. Quelquefois ce talent même lui nuit; le goût de ces comparaisons l'entraîne; il s'y abandonne trop; & par exemple, il nous paraît manquer à la fois d'agrément, de noblesse & de vérité, lorsqu'il compare une cour intrigante "à un

bassin plein de hannetons, se consumant à monter & remonter sans relâche les uns sur les autres, & où, si quelques-uns s'élevaient un instant, ils sont engloutis l'instant d'après, & vont se perdre dans les ténèbres. „ Tout cela est bien confus; & c'est une chose assez plaisante que ces *hannetons engloutis*, qui *vont* si magnifiquement *se perdre dans les ténèbres* qui couvrent le fond du bassin.

Sera-ce être trop minutieux que de faire encore ici quelques légères observations sur des fautes de style? „ Des animaux qui vont d'eux-mêmes se jeter dans la bouche de l'animal, qui s'ouvre pour les dévorer. „ Dans l'intention de M. Rilliet, c'est *la bouche qui s'ouvre*; mais de la manière dont il construit sa phrase, c'est *l'animal qui s'ouvre*; car en français, *qui* se rapporte toujours au dernier substantif, à moins que le mot *c'est* ne détermine autrement ce rapport, comme si l'on disait: *c'est la bouche de l'animal qui s'ouvre, & non pas l'animal.*

„ Si l'amour des peuples veille autour des rois, le silence & la paix doivent *veiller* autour des ministres. „ Ils peuvent y *régner*, jamais y *veiller*: *l'amour des peuples veille*, parce que l'amour est un sentiment inquiet, *vigilant*; mais *le silence & la paix* ainsi personnifiés sont des êtres métaphysi-

ques que notre imagination ne peut se représenter *veillans*.

Une expression encore que nous ne pouvons nous empêcher de trouver désagréable, & qui ne deviendra jamais française, parce que la langue peut très-bien s'en passer, c'est celle de *jaloufer quelqu'un*: elle paraît avoir quelque chose d'affecté, & on ne trouverait point étrange que Moliere l'eût mise dans la bouche d'une de ses *précieuses*.

Il faut espérer qu'on nous pardonnera ces petites remarques: elles peuvent être utiles au moins au petit nombre de ceux qui cherchent à parler correctement. Ceux qui font peu de cas de ce mérite, n'ont qu'à les passer, & nous ne blâmons point du tout leur insouciance sur ce point. Mais rien n'est plus insupportable que des gens qui veulent être beaux parleurs, & qui ne savent pas même leur langue: or, ces beaux esprits de province deviennent assez communs dans notre Suisse.

Le créateur en a béni l'engeance.



III. Rencontre dans la forêt des Ardennes. [a]

PARMI tant de nobles guerriers passés avec S. Louis dans la Palestine, & dont une partie suivit encore ses étendards quand il entreprit sa dernière & malheureuse croisade, Mainfroy, comte de Réthel, fut un de ceux qui se distinguèrent le plus par le zèle & par la valeur. Après la mort de cet auguste prince, Philippe le Hardi & les infidèles étant convenus d'une longue trêve, les croisés se séparèrent. Mainfroy revint en France à la suite du roi; mais Philippe s'efforça vainement de le retenir à sa cour. Le comte approchait de sa cinquantième année : fatigué de la guerre, des pénibles courses où elle l'avait engagé, il aspirait aux douceurs du repos. Peu de jours après son arrivée en France, il partit pour Réthel, déterminé à jouir paisiblement chez lui d'une gloire acquise par de longs travaux. Tout le Réthelois célébra son retour par les marques d'une vive joie. Riche, généreux, magnifique, son séjour dans ses terres y ramenait l'abondance; & comme il n'abu-

[a] Cet extrait d'un ancien roman, *les Annales de Champagne*, se trouve dans la nouvelle collection des œuvres de madame Riccoboni, imprimée à Neuchâtel en Suisse, chez la Société Typographique, 1779.

fait point du pouvoir arbitraire que l'opulence & la force donnaient alors aux grands, ses voisins le chérissaient, & ses vassaux se trouvaient heureux de vivre sous sa dépendance.

Le desir de transmettre ses domaines & son nom à des héritiers de son sang, lui fit prendre une compagne. Il épousa Edele de Grandpré. Elle lui donna deux fils; & cinq ans après la naissance du dernier, elle mit au monde une fille. Pendant sept ans rien ne troubla le bonheur du comte. Ses fils croissaient sous ses yeux. Il s'amusa de leurs jeux, observait le développement de leurs idées, croyait appercevoir en eux d'heureuses dispositions, s'apprêtait à les cultiver, formait déjà, pour leur avantage, tous les projets dont un tendre père s'occupe, quand un fléau soudain & terrible vint désoler la Champagne : ses plus malignes influences se répandirent sur le Réthelois; en moins de dix jours les deux tiers de ses habitans périrent d'une fièvre épidémique & pestilentielle. Le comte ne put fuir assez promptement pour mettre sa famille à l'abri de la contagion. La comtesse de Réthel & ses deux fils, atteints de ce mal incurable, expirèrent tous trois presque au même instant.

Accablé sous le poids d'une calamité si subite & si funeste, succombant à l'excès de sa

sa douleur, malade, souhaitant la mort, Mainfroy rejetait obstinément les secours capables de prolonger sa vie & ses regrets ; de nouveaux gémissemens se faisaient entendre par tout le château, lorsqu'un des aumôniers du comte, appercevant la petite Blanche, que ses femmes promenaient sous les fenêtres de l'appartement de son pere, courut à elle, la prit entre ses bras, la porta dans la chambre du malade ; & la posant sur son lit, il le conjura de bénir l'innocente & faible créature qu'il voulait priver de sa protection & de son appui.

La vue de cet enfant excita la plus vive émotion dans l'ame de Mainfroy ; il sentit qu'il était pere encore : ses larmes s'ouvrirent un passage ; elles coulerent abondamment, & soulagerent l'oppression de son cœur. Il se soumit aux décrets du ciel, lui rendit graces de n'avoir pas condamné Blanche à suivre sa mere & ses freres au tombeau, de lui laisser l'espoir consolant d'élever sa fille, & de la voir heureuse. Sa résignation calma ses sens, ranima ses esprits, & conserva ses jours.

Dès cet instant, Blanche devint l'objet de toutes ses affections ; il l'aima avec passion, même avec faiblesse. La crainte de la perdre lui causait une continuelle inquiétude. A mesure qu'elle grandissait, l'atta-

chement du comte prenait de nouvelles forces. Les gouvernantes de Blanche eurent ordre de ne jamais résister aux volontés de leur élève, de se conformer à ses goûts, de satisfaire ses desirs. En lui donnant des maîtres, il leur imposa la loi de cesser leurs leçons au moment où la jeune écolière en paraîtrait fatiguée. Dès l'âge de dix ans, elle eut une maison. Mainfroy choisit les mieux faites & les plus jolies des filles de ses vassaux, pour les élever avec la sienne, & lui former une petite cour. Il se plut à lui donner un empire souverain sur lui-même & sur tout ce qui l'environnait.

Une éducation dirigée par une tendresse si peu prévoyante, livrait Blanche au danger d'être hautaine, capricieuse, ignorante & volontaire. Un heureux naturel & beaucoup d'esprit la préservèrent d'une partie de ces défauts. Elle voulut acquérir les connaissances & les talens cultivés alors. Son application à l'étude de la musique la rendit assez habile pour composer elle-même les airs qu'elle jouait sur la harpe & sur le luth. Elle apprit à faire des vers, des fables & des romances. Ses premiers essais furent consacrés à célébrer les bontés de son pere; bientôt elle chanta ses exploits & ses vertus. Elle lui donnait des fêtes, où sa reconnaissante tendresse & le bonheur de lui devoir le jour, étaient exprimés sans

beaucoup d'art peut-être, mais avec les graces naïves du sentiment & de la vérité.

Surpris, enchanté des productions de sa fille, le comte ne cessait de les vanter. Tout ce qui l'entourait répétait les louanges de la spirituelle Blanche. Peu à peu ses talens se perfectionnerent ; sa réputation s'étendit ; elle attira chez Mainfroy les plus nobles familles de la province. On vint à Réthel des villes voisines, des lieux éloignés. Insensiblement toute la France entendit parler d'elle ; on voulut la voir, la connaître, & l'on s'empressa d'aller admirer la jeune merveille de la Champagne.

Blanche avait alors seize ans. Sa taille était parfaite ; son air noble, ses mouvemens gracieux, une physionomie ouverte, animée, des yeux pleins de feu annonçaient en elle de l'imagination & de la sensibilité ; un charme attrayant, répandu sur toute sa personne, la rendait aussi touchante que belle. On ne pouvait la regarder sans émotion, l'entendre sans intérêt : elle inspirait à la fois le desir & le respect, l'amour & la vénération.

La charmante fille de Mainfroy ignorait-elle combien tant d'avantages unis à ceux de sa naissance, à la perspective d'un brillant héritage, rendraient sa possession desirable ? Joignait-elle aux attraits dont la

nature l'avait douée , à la supériorité de son esprit , de ses talens , cette modeste opinion de soi-même , qui ajoute à tous les agrémens , augmente le prix du mérite , & le rend vraiment aimable ? Hélas ! non. On ne peut se dispenser de l'avouer , Blanche n'avait pu se défendre d'un peu d'orgueil : mais sa vanité n'était point un vice de son cœur ; elle la devait à son éducation , à la complaisance de son pere , à la soumission imposée à tout ce qui l'approchait.

Les plus jeunes & les plus galans chevaliers de la cour de France voulurent favoir si la renommée n'exagérait point les rares qualités de Blanche. Conduits à Réthel par la curiosité , beaucoup s'y virent retenus par l'amour. Tous ceux qui se croyaient assez aimables pour s'attirer l'attention d'une personne si éclairée , s'empresaient à lui rendre des soins. Son pere la laissait maîtresse de recevoir ou de rejeter les vœux qu'on lui adressait. Il fallait plaire à l'héritière de Réthel , ou renoncer à l'espoir d'obtenir sa main. Cette certitude excita l'émulation de ses amans. Plusieurs montrèrent leur magnificence & leur adresse dans de superbes tournois ; d'autres firent paraître leur goût , en donnant d'agréables fêtes ; les plus sensibles employerent le langage de l'amour , pour toucher leur maîtresse ; les plus expérimentés dans l'art de séduire emprunterent

celui de l'adulation : aucun ne réussit. Blanche vit avec indifférence cette foule de prétendans se disputer un prix que son cœur refuserait d'accorder. Pendant deux ans sa cour grossit, diminua, se renouvela sans cesse. Le dépit bannissait une partie de ses admirateurs; l'espoir d'un plus heureux succès attirait de nouveaux aspirans à l'honneur d'un triomphe difficile. Tous furent trompés dans leur attente; & l'on commençait à douter s'il était possible de lui inspirer de la tendresse, quand un parent du comte de Réthel, éloigné depuis long-tems de la province, revint y faire son séjour :

Il se nommait Enguerrand de Rosmont. Son pere, chef d'une ancienne & noble maison, sans être retenu par l'intérêt d'un fils unique encore au berceau & déjà privé de sa mere, vendit ses plus riches possessions pour lever une troupe d'élite & la conduire en Palestine, où, victime d'un zele indiscret, lui-même périt avec elle dans la dernière bataille donnée aux infideles.

Ami de ce pere inconfidéré, Thibaut, comte de Châlons, touché du sort de son héritier, prit soin de recueillir les débris de sa fortune. Obligé de résider à la cour de Philippe, il confia la régie des terres du jeune Enguerrand à de fideles économes,

le mena en France, n'épargna rien pour lui donner une éducation convenable à sa naissance, vit avec plaisir son élève en profiter, s'attirer l'estime, & se distinguer par toutes les qualités qui rendent aimable. Il eût souhaité pouvoir l'obliger davantage; mais l'équité ne lui permettait pas de porter atteinte aux droits de ses héritiers naturels. Enguerrand était âgé de vingt-quatre ans quand il perdit cet ami. Sensiblement affligé de sa mort, il voulut s'éloigner des lieux qui lui en rappelaient sans cesse le triste souvenir, & revoir ceux où il avait reçu le jour.

A son retour en Champagne, il trouva tout en ordre chez lui, & reçut des mains de son principal fermier une preuve touchante de l'amitié de son généreux tuteur. Ses revenus, accumulés depuis son enfance, produisaient une somme considérable. On la lui donna toute entière: elle le mit en état d'étendre son domaine, de réparer le château de Rosmont, d'embellir ses jardins, & de rendre sa résidence très-agréable. Arrivé depuis trois mois, occupé des travaux qu'il se plaisait à diriger lui-même, n'ayant encore visité personne ni annoncé son retour dans la province, il ignorait, à six lieues de Réthel, & l'existence de Blanche, & le concours des aspirans à sa possession.

Le hafard apprit à Mainfroy , que le fils du comte de Roſemont étoit revenu en Champagne. Il l'envoya complimenter par un de ſes gentilſhommes , & le preſſa par des inſtances réitérées de venir chez lui. Enguerrand ſentait une extrême répugnance à quitter ſa retraite. Paiſible , modéré , ſes deſirs ſe bornaient à l'aiſance dont il jouiſſait. Loin de former des vœux ambitieux , l'opulence & la grandeur de ſes peres ſe retraçaient à ſa mémoire comme des avantages inutiles au bonheur. Mais il fut à Réthel , il vit Blanche , il l'aima , & ſes idées changerent. Frappé des attraits de la fille de Mainfroy , de l'éclat qui l'environnait , du faſte impoſant de ceux dont elle recevait l'hommage , une mortifiante comparaifon le fit appercevoir de la médiocrité de ſa fortune ; l'amour le força de regretter des biens qui offraient les moyens de plaire , donnaient au moins la liberté de laiſſer paraître ſes ſentimens. Combien ſa richeſſe éloignait - elle Blanche d'Enguerrand ! Quelle diſtance entre l'héritiere de Réthel & le chef d'une maiſon privée de ſon ancienne ſplendeur , ſans eſpoir de la recouvrer ! Oſerait - il ſe mettre au rang de ſes amans ? Prétendre à elle , ce ſerait s'expoſer à ſes dédains , ſe montrer téméraire aux yeux du comte , audacieux à ceux de ſa fille , mériter le reproche de ſe livrer

à une folle présomption, peut - être même se faire accuser de vues basses & intéressées.

Ces humiliantes considérations porterent l'amertume dans l'ame du sensible Enguerand. Timide & tendre, modeste & discret, il aima, souffrit, garda le silence, & cacha ses desirs. Une figure charmante, un esprit juste, des sentimens nobles, de la candeur, une bonté réfléchie; de la grandeur dans son air, dans ses idées; un naturel doux, un cœur sincere, l'élevaient au-dessus de ses rivaux, sans lui donner l'assurance d'oser comme eux concevoir l'espérance d'être préféré.

La suite au Journal prochain.



IV. *Théâtre à l'usage des jeunes personnes.*
En Suisse, chez les libraires associés, 1779.

EST-CE donc une chose si nécessaire que les *jeunes personnes* jouent des comédies ? Faut-il absolument qu'elles représentent ? Se donner en spectacle, entre-t-il aujourd'hui dans notre système d'éducation ? L'auteur d'Emile n'a pas recommandé cet exercice : il savait trop que tout ce qui fait fermenter le petit amour-propre de société, corrompt l'homme ; & le talent de bien prononcer, de bien réciter, de former l'esprit, est acheté beaucoup trop cher à ce prix. Faire jouer la comédie à une jeune personne, c'est peut-être un moyen de lui ouvrir de bonne heure l'intelligence, de lui donner des graces, & comme nous parlons, de la *dégourdir* : si c'est l'essentiel, tout est dit. Mais peut être aussi est-ce accélérer un peu trop ce développement d'intelligence, puisque c'est devancer la nature ; peut-être est-ce tourner cette intelligence naissante vers des objets dont il serait plus à propos de la distraire, pour l'appliquer à quelque chose de plus utile ; peut-être est-ce mettre trop d'importance à des choses qui n'en ont guere ; peut-être est-ce éveiller bien vivement le desir dangereux de plaire & d'être ap-

plaudi.... Il me ferait aisé de différer long-tems : à quoi servirait tout cela ? C'est un *axiome*, que les jeunes gens doivent jouer la comédie : la preuve incontestable de cette grande vérité, c'est que les jeunes gens *comme il faut* le font, & que des parens *qui ont des principes* le permettent. A la bonne heure !... Et pourtant, à Dieu ne plaise que jamais je le permette à mes enfans !

Or, puisqu'il est reconnu qu'il convient que *les jeunes personnes* représentent des piéces de *théâtre*, il faut en faire à *leur usage*, & exprès pour elles, où l'on ne mettra point d'intrigues d'amour, & pas même de rôles d'hommes, point de passions caractérisées, point, s'il se peut, de personnages vicieux, où tout fera leçon, instruction, morale mise en exemple. Tout cela est fort bien sans doute, si le danger de jouer la comédie est dans le genre des piéces qu'on représente, & non pas dans la nature même de cet amusement : mais que répondre à celui qui trouverait fort égal que sa fille jouât le rôle d'*Esther* dans la tragédie de ce nom, ou celui d'*Isabelle* dans l'*École des maris* ? Qu'il n'aurait pas le sens commun. C'est en effet, je crois, ce qu'on pourrait lui répondre de mieux ; mais on conviendra que ce ne serait pas lever ses scrupules.

L'éditeur trouve que l'auteur de ce théâtre a le mérite d'avoir créé *un genre* : je ne crois pas que madame la comtesse de Genlis, à qui l'on attribue ces pièces, ait cette prétention. Faire des *odes* sans enthousiasme, sans écarts, sans élans, serait-ce avoir créé un nouveau genre ? En accordant, si l'on veut, que cet ouvrage soit utile, on peut très-bien ne pas convenir que ce soit un *genre* de plus dans la littérature ; & des comédies de cette espèce n'auront jamais l'intérêt, le piquant, la vérité de celles de Molière.

Que de genres nouveaux dans la littérature ! Combien nous avons de génie ! Passons un peu en revue nos belles découvertes : le genre des contes moraux ; le genre de la comédie larmoyante ; le genre de M. Mercier le *dramaturge*, qui est bien plus sublime encore ; le genre des proverbes dramatiques, qui du moins amusent, & c'est beaucoup ; le genre de Bélizaire & des Incas ; le genre des éloges académiques (car il ne ressemble en rien à celui de Fléchier & de Bossuet) : que d'efforts pour inventer tout cela ! Malheureusement les terres nouvelles, découvertes par nos Christophes Colombes modernes, sont assez peu fertiles, & les productions en sont très-peu variées.

Ces réflexions préliminaires ne tombent

au reste que très-indirectement sur l'ouvrage que nous voulons faire connaître à nos lecteurs. Quoiqu'il nous paraisse peu convenable d'exercer les jeunes personnes à représenter des comédies, quoique des comédies qu'on veut leur approprier, ne nous paraissent pas susceptibles du même intérêt que la vraie comédie, nous ne disconviençons point que les pièces contenues dans ce volume ne soient en général amusantes & agréables à lire; nous pensons même que la lecture peut en être instructive pour les jeunes personnes à qui, selon nos principes, leur représentation, ne faudrait être que nuisible.

Prenons *la Curieuse*, par exemple; ce caractère est très-bien saisi: tous les détours, toutes les petites ruses que fait employer la curiosité, tous les désagrémens auxquels elle expose, tous les inconvéniens qu'elle peut avoir, sont peints avec la plus grande vérité. *Pauline* soupçonne *Sophie*, sa sœur aînée, de lui cacher quelque secret qu'elle voudrait lui arracher; elle l'aborde affectueusement.

Ma sœur! ma chère Sophie! je vous en conjure...

S. Mais encore une fois, toutes ces persécutions sont inutiles; je ne fais point de secret.

P. Quoi, Sophie! vous, qui êtes naturellement si vraie, pouvez-vous soutenir un mensonge avec tant d'assurance?

S. Un mensonge! L'expression est douce.

P. Elle est juste au moins.

Sophie prétend que soutenir avec fermeté qu'on ignore un secret confié, c'est remplir un devoir, & non pas mentir. On pourrait douter de ce principe. Quoi qu'il en soit, Pauline se hâte de répondre :

Enfin, vous m'avouez donc que vous êtes dépositaire d'un secret; je vous en fais mon compliment.

S. Il ne s'agit pas de moi; je parle en général.

P. Ah! fort bien: ce n'était qu'une remontrance en forme de définition. Pauline veut ensuite justifier sa curiosité :

C'est que je n'ai pas votre tranquillité, votre indifférence; c'est que j'attache un prix infini aux plus petites choses qui peuvent intéresser les personnes que j'aime. . . Si j'étais moins sensible, je serais parfaite à vos yeux; car je n'aurais, je vous assure, nulle curiosité.

S. Mais, ma sœur, je vois sans cesse que votre curiosité s'exerce indifféremment & sans choix, sur tous les objets qui se présentent.

P. Oui, autrefois. Oh! je conviens que

dans mon enfance on pouvait me faire ce reproche. . .

Sophie l'interrompt pour lui rappeler un trait tout récent de cette curiosité excessive, qui, ajoute-t-elle, entraîne toujours avec soi les indiscretions les plus dangereuses. [a] Maman vous a dit cela tant de fois !

P. C'est pourquoi vous pourriez vous épargner la peine de me le répéter. Mais, pour revenir à ce que nous disions tout à l'heure, je vous proteste que je ne desirais savoir votre secret, que parce que j'ai découvert que c'est vous qu'il intéresse personnellement. Car pour ce qui est de pure curiosité, j'en suis corrigée. . . Mais. . . absolument.

S. Vous me l'assurez, je dois le croire. Eh bien, ma sœur, tranquillisez vous. S'il est vrai que je sache un secret, je puis vous répondre qu'il ne me regarde point.

P. S'il est vrai ! . . . Mais parlez clairement : en savez-vous, ou n'en savez-vous pas ?

S. Que vous importe, puisque l'assurance que je vous donne doit détruire les inquié-

[a] C'est la même vérité qu'Horace a si heureusement exprimée dans ce vers :

Percunclatorem fugito : nam garrulus idem est.

tudes que vous aviez uniquement par amitié pour moi ?

P. Enfin donc, je puis compter que ce secret ne vous intéresse point ?

S. Toujours ce secret ! Mais je ne conviens pas du tout que j'en fache un ; au contraire, je le nie.

P. Mais tout vous dément. J'ai des yeux ! Ne vois-je pas, depuis hier au soir, toutes vos chuchoteries avec ma cousine ; & quand je parlais, les signes, les mines, & puis tout l'embarras que je vous cause. . . Tenez, dans ce moment même, vous attendez Constance, j'en suis sûre ; je vous gêne en restant ici ; vous m'avez brusquée, grondée, sermonnée, afin de m'engager à vous quitter : mais je tiendrai bon, je vous en avertis. (*D'un ton moqueur.*) Ma chère petite sœur, je vous aime trop pour m'éloigner de vous ; je me décide à ne m'en pas séparer un instant de toute la journée.

Elle se plaint de ce que sa sœur a moins de confiance en elle qu'en sa cousine Constance ; elle lui en fait des reproches ; elle revient à son éternel

Confiez-moi votre secret.

S. Fort bien, ma sœur ! & vous prétendez n'être plus curieuse ?

P. Je badine. . . je vous jure qu'à présent, si l'envie vous prenait de me dire votre

secret, je ne voudrais pas l'écouter. D'ailleurs, je le saurai bien malgré vous, si je le desire: je devine juste quelquefois; vous pourriez vous en souvenir.

S. Je me rappelle aussi d'avoir vu plus d'une fois votre pénétration en défaut.

P. Elle me servira bien dans cette occasion; j'en ai le pressentiment. Et là-dessus, Pauline se met à conjecturer; elle devine qu'il s'agit de la marier; sa mere en aura parlé à Sophie, parce qu'elle est plus discrete. Sa sœur lui représente que cette persuasion devrait l'humilier. Puisqu'on se défie d'elle, & qu'elle le fait, que ne se corrige-t-elle?

P. Ah! ah! vous convenez presque que j'ai deviné....

S. Quoi?

P. Sur ce mariage....

Elle continue ses conjectures, les arrange, babille avec vivacité; & s'appercevant enfin que Sophie est distraite: "Sophie, qu'avez-vous donc, lui dit-elle? Vous rêvez; vous ne m'écoutez pas."

S. Je n'ai rien à répondre à toutes les folies que vous dites depuis une heure.

P. Ces folies!.. Il n'y a que vous de raisonnable; voilà du moins ce que vous pensez. Oui, vous vous croyez un petit modele de perfection... Et puis, quand vous avez bien

bien prêché d'un ton bien sententieux, vous gardez un dédaigneux silence, & l'on ne peut plus obtenir une seule parole de vous... Oh, vous êtes d'une société tout-à-fait aimable !

On croit en effet, en lisant cette scène, entendre une jeune personne bien curieuse, qui ne néglige aucun artifice pour venir à bout de pénétrer un secret ; qui tour-à-tour flatte, se dépite, caresse, s'impatiente, change incessamment de ton, fait un mot échappé, & se tient toujours aux aguets. Menaces, plaintes, reproches, instances, elle met tout en œuvre ; & si rien de tout cela ne réussit, elle joue l'indifférence & affecte de se confier plus qu'elle ne le fait en sa sagacité. Rien ne manque à ce tableau, & ce caractère est fort bien soutenu tout le long de la pièce.

Constance arrive : Pauline reste, s'affied pour embarrasser les deux amies. « A présent que nous voilà réunies, leur dit-elle, nous allons bien causer. », Bientôt elle se lasse, s'impatiente de les voir se parler bas, & part de fort mauvaise humeur ; mais c'est pour revenir bientôt dans l'idée de les surprendre. *Rose*, fille du jardinier, qu'elles avaient mise en sentinelle, les avertit à tems, & elles font semblant de continuer une conversation indifférente ; petit artifice, dont

on comprend que Pauline n'est pas la dupe.

Sa mere survient, veut rester seule avec Sophie, & charge Pauline d'aller recevoir des personnes qui viennent d'arriver : elle envoie Constance avec elle.

P. Et ma sœur . . . ne vient pas avec nous ?

La Marquise. Cela n'est pas nécessaire. . . Allez.

P. Mais, maman, ma sœur est l'ainée ; elle ferait mieux les honneurs que moi. . .

La M. Je vous juge capable de la remplacer dans cette occasion.

P. Vous voulez donc rester seule avec elle ? . . .

La M. Pauline, je voudrais moins de questions & plus d'obéissance.

P. Moins de questions ! . . . Je n'en ai fait qu'une.

La M. Je vous défends d'en ajouter une seconde, & de rester un instant de plus.

P. *à part.* Ah, que cela est dur !

Rose vient interrompre l'entretien de Sophie avec sa mere, qu'un de ses gens cherche. La marquise sort, & Sophie la suit, sans faire attention aux signes de Rose, qui avait une lettre à lui remettre. On lui a donné douze louis pour s'en charger ; c'est un jeune homme. " J'ai bonne envie, dit-elle, de savoir ce qu'il y a là-dedans. "

Pauline survient fort à propos pour satisfaire sa curiosité; Rose ferrait la lettre:

P. Rose; mais que faisiez-vous là?

R. Rien, mademoiselle.

P. Comme vous voilà rouge!

R. Oh dame!... c'est qu'il fait chaud.

P. Vous avez caché quelque chose dans votre poche, je l'ai vu... Pourquoi donc ce mystère, ma chere Rose? Est-ce que tu n'as plus d'amitié pour moi?

Rose lui reproche son indiscretion, se plaint de ce qu'elle a fait manquer sa noce: mais curieuse & indiscrete elle-même, elle ne se fait pas prier long-tems. Seulement, selon l'usage des comédies, elle fait des préambules & des détours qui impatientent Pauline. Ils impatienteraient peut-être aussi le lecteur, trop accoutumé à cette situation, si l'auteur n'avait eu l'adresse d'y faire entrer ce trait caractéristique:

R. C'est une aventure comme il y en a dans ce livre verd, que madame la marquise vous avait dit de ne pas lire & que vous avez volé.

Au reste, madame la marquise aurait mieux fait de ne pas avoir elle-même ce *livre verd*, que d'en interdire la lecture à sa fille; mais cette piece n'est pas intitulée *l'Ecole des meres*.

P. Et la lettre, vous l'avez donc?

D ij

R. Sûrement que je l'ai.

P. Ah! voyons-la.

R. Je le veux bien; mais vous ne la lirez pas au moins; car elle est cachetée. Tenez, la voilà.

Pauline lit l'adresse : *A mademoiselle de Valcour*; ne serait-ce point à elle? Rose assure que non; un jeune homme s'est beaucoup informé de mademoiselle de Valcour, *la plus grande.*

P. Et ce jeune homme... n'a fait aucune question sur moi?

R. Non; il a parlé de celle qui a l'air sage; il n'a pas été question de vous.

Cette naïveté est très-comique.

Voilà nos deux curieuses bien intriguées.

Qui peut avoir écrit cette lettre? Pauline voudrait seulement savoir si elle est signée.

R. Si vous ouvrez la lettre, vous me la lirez.

P. Fi donc! je ne l'ouvrirai pas.

R. Bon! vous n'y tiendrez pas; allez, je vous connais.

P. Rose, vous avez donc bien mauvaise opinion de moi?

R. Mon dieu, mademoiselle, pardonnez-moi... Mais d'après tout ce que je vous ai vu faire jusqu'ici...

Pauline prétend en être incapable. Et puis elles se remettent à conjecturer : un vieux

baron de Senanges est depuis quelques jours chez la marquise ; Rose l'a entendu prononcer le nom du chevalier de Mirville ; elle a oui dire à un domestique : *Quelle surprise, si l'on savait qu'il est caché ici !* Donc le chevalier de Mirville est caché dans le château ; donc le baron de Senanges est son oncle, ou peut-être son pere ; donc voilà vraisemblablement le jeune homme de la lettre découvert. Pauline est sur les voies ; elle se flatte que bientôt elle fera tout.

Il est tems de révéler au lecteur curieux le mystere dont il s'agit & qui fait l'intrigue de la piece.

Ce vieux baron de Senanges cherche des lumieres qui lui facilitent la vengeance de la mort de son fils le marquis de Senanges, qui a été tué dans un duel par le chevalier de Mirville : ce chevalier de Mirville, qui en effet est caché dans le château, c'est Valcour, le frere de Sophie & de Pauline, qui, sous ce nom supposé, a quitté son régiment sans congé pour aller rendre service à un ami. Il a rencontré le marquis de Senanges ; ils ont pris dispute & se sont battus ; il l'a tué ; lui-même est blessé, & sa blessure retarde sa fuite.

Pauline, que chacun évite & craint, commence le second acte par un monologue, où elle se reproche cette curiosité qui la rend

importune à tout le monde. Rose vient la distraire de ces réflexions :

Mademoiselle, mademoiselle !

P. Quoi donc ?

R. Oh ! je viens de faire une bonne trouvaille. Ce chevalier de Mirville, je fais dans quel endroit du château il est caché.

P. Bon ! . . . Et comment ?

R. Vous connaissez bien le grand cabinet de madame, qui est au bout de la galerie ?

P. Eh bien ?

R. Eh bien, il est caché là-dedans.

P. Vous croyez ?

R. Je le gagerais.

La curiosité de Pauline se réveille, s'anime, est à son comble : Rose *en fêche*, dit-elle. Elles ont encore la lettre ; Pauline n'a pu la remettre à sa mère ; & cette lettre, en l'ouvrant, il est probable qu'on aurait le mot de l'énigme. La tentation est bien forte : succomberont-elles ?

R. Il y en a quelquefois qu'on peut lire sans les décacheter.

P. Oh ! l'on a beau entr'ouvrir celle-là ; on n'y peut rien voir.

R. Ah ! ah ! vous y avez donc regardé ?

P. Oui, par distraction.

Rose opine à décacheter, & dit à Pauline, qui s'en fait encore quelque scrupule :

mais, mademoiselle, je n'entends rien à toutes ces façons-là. Vous avez tâché d'accrocher quelque chose à travers le papier; sans le cachet, vous l'auriez déjà lue cinq ou six fois. Il n'y a pas plus de mal à rompre ce vilain petit morceau de cire... Pauline, voyant Rose ainsi disposée, s'avise d'un expédient d'enfant, pour satisfaire sa curiosité sans blesser sa délicatesse. La lettre est à Rose, puisque c'était à elle qu'on l'avait remise; elle la lui rend.

P. Tenez, faites-en ce qu'il vous plaira; je ne m'en mêle plus.

R. Le cachet va sauter.

P. Ce sont vos affaires.

Enfin, Rose enhardie ouvre la lettre: Pauline, mieux élevée, sent qu'elle fait mal, demeure interdite, tremble un instant; mais la curiosité l'emporte; elle lit à Rose.

C'est une lettre d'amour sans signature, écrite par un homme que les circonstances forcent à se cacher, mais qui paraîtra si on lui fait réponse; & cette réponse, il ira la chercher *dans le creux du vieux chênes qui est au bout de l'avenue.*

Pauline se croit au fait; elle tient le secret de Sophie. Ses conjectures sont confirmées: de qui serait la lettre, que du chevalier de Mirville? Il reste cependant quelques doutes: comment les éclaircir? Si Pau-

line répondait . . . seulement quelques mots sans conséquence . . . de peur que Sophie ne manquât un bon parti? . . . Sa confidente vient encore à son secours : elle ne fait pas écrire ; mais Pauline lui conduit la main. Elles écrivent avec peine : “ *vous pouvez paraître.* „ Rose , enchantée d’avoir une fois en la vie écrit trois mots de suite , se dispose à les porter bien vite dans le vieux chêne. Pauline l’arrête , craint qu’on ne la voie quand elle ira , prévoit une explication , dit à sa complice : “ songe bien que c’est toi qui as tout fait , & ne va pas alors rejeter tout cela sur moi. „ Dans ce mouvement d’inquiétude , elle redemande le billet ; Rose refuse obstinément de le rendre.

P. Mais , Rose , quand je vous demande une chose . . .

R. Oh ! vous avez beau prendre votre grand air.

P. Je veux ravoir ce billet , & je vous trouve bien impertinente . . .

R. Doucement , mademoiselle , vous faites des cachoteries à madame , vous me mettez du complot ; & puis vous me parlez comme pourrait faire mademoiselle Sophie Il y a de la différence , voyez-vous . . . Les fredaines qu’on fait ensemble , rendent camarades. Je suis bien toujours Rose ; mais , ma foi , vous n’êtes plus avec moi , made-

moiselle Pauline. . . Je suis fâchée de vous le dire, mais pourquoi me! rudoyez-vous?

P. *à part.* O ciel! peut-on se voir plus cruellement humiliée? . . Je n'en puis plus... j'étouffe . . .

R. Il ne faut pas boudier pour cela ; moi , tenez , je ne vous en veux plus ; je suis prompte ; mais tournez la main , voilà qui est fini. Je n'ai non plus de fiel qu'un enfant . . . Allons , mademoiselle , ne faites plus la moue. .! vous aurez encore besoin de moi , il ne faut pas me dépiter.

Cette scene acheve de développer le caractère de *la Curieuse* ; elle est très-bien faite à mon gré , & finit par un trait de morale qui vaut mieux , qui est plus propre à faire impression , que toutes les plus belles sentences & tous les plus beaux discours du monde. C'est en effet toujours ainsi que s'émancipe & devient notre égal l'inférieur que nous nous sommes associé pour mal faire ; c'est son ton de familiarité , lorsqu'il se dépite & qu'on veut reprendre à son égard une supériorité à laquelle on n'a plus de droit. Tout cela est vrai , naturel & bien rendu.

Pauline rencontre Sophie : fiere d'avoir , à ce qu'elle croit , pénétré son secret , elle s'en vante. Sophie , qui n'est occupée que du danger de son frere , s'inquiete , se trouble ,

s'alarme, se trouve mal : & sa sœur qui dans le fond est une très-bonne fille, se fait des reproches, & avoue qu'elle n'est *instruite qu'à moitié*.

S. Si vous voulez vous expliquer clairement. . .

P. Au cas que je me trompe, m'apprendrez-vous la vérité ?

S. Peut-être. . .

P. *Peut-être* ne me suffit pas. Gardez votre inquiétude ; vous ne saurez pas mon secret.

Ainsi le bon naturel de Pauline est moins fort que sa curiosité.

Abrégeons. Pauline, qui connaît à peine le baron de Senanges, a pourtant eu l'inconcevable indiscretion de lui dire que le chevalier de Mirville est caché dans le château. *Quel trait de lumiere !* s'est-il écrié avec un frémissement où Pauline n'a rien compris : il a deviné le reste ; il est furieux.

Tout se découvre : Pauline s'accuse elle-même, & sa mere, après lui avoir reproché tous les malheurs que produit sa coupable curiosité, la laisse évanouie avec Rose, & court, accompagnée de Sophie, essayer de fléchir l'impitoyable baron.

La nuit est orageuse ; les éclairs & le tonnerre effraient beaucoup Rose. Cependant, comme elle aussi est une fort bonne fille,

elle n'abandonne point Pauline ; elle vient à bout de l'asseoir sur un siege de gazon.

Pauline revient à elle , couverte de honte , agitée de remords , sans aucune force. Elle entend du bruit , du tumulte , & s'en effraie ; elle envoie en hâte Rose s'informer de tout , reste seule , & l'orage continuant toujours avec violence , s'abandonne à la peur la plus vive.

Rose revient enfin. Tout va à merveilles. Le marquis de Senanges n'était point mort ; c'est lui qui était amoureux de Sophie ; c'est lui qui avait écrit la lettre en question : il a paru , & tout le monde est content.

Et Pauline , qu'on a laissée là évanouie , ne pense - t - on pas même à elle ? On vient bientôt la chercher , lui faire part de toutes ces bonnes nouvelles. Les sottises qu'elle a faites sont pardonnées , oubliées , & elle est absolument corrigée de sa curiosité & de son indiscretion.

On pourra trouver l'intrigue de cette piece assez peu vraisemblable : ces gens qu'on croyait morts , & qui se retrouvent en vie , ne sont guere du goût de notre siecle ; cela ne plaît que dans *Tarsis & Zélie* ; encore ne fais-je. On pourra dire que , puisque Pauline avait un si bon cœur , un sûr moyen de prévenir les imprudences qu'elle fait , c'était de la mettre dans la confiance d'un secret qu'il

était si essentiel de garder. Quelques personnes jugeront que le caractère de Sophie est un peu froid ; le rôle de Constance inutile ; que la pièce en général n'inspire pas un grand intérêt ; que cet orage nocturne, auquel on laisse Rose & Pauline exposées, ne produisant rien, ne faisant rien à rien, est tout-à-fait déplacé. On aimerait mieux peut-être que Pauline & Rose elles-mêmes ne fussent pas de si bonnes personnes ; elles en feraient plus comiques : leur bon cœur gâte leurs défauts, si j'ose le dire.

Mais après toutes ces critiques, il faudra convenir qu'on ne saurait guère mieux rendre le caractère de *la Curieuse*, que les détails en sont d'une singulière vérité, qu'on a dépeint au naturel le manège, & les *allures* de la curiosité. Au mérite de la ressemblance, ce rôle joint, si je ne me trompe, celui de la nouveauté. Je ne crois pas que ce caractère, tel qu'il est ici, ait encore été mis au théâtre.

Or ce mérite, que l'on ne refusera point à cette pièce, est le mérite le plus essentiel ; la peinture naïve des mœurs est la grande tâche de l'auteur comique : s'il y réussit, il semble presque que tout le reste ne soit qu'accessoire.

Comme il nous arrive rarement d'avoir à parler d'ouvrages aussi amusans que celui-

ci, nous croyons obliger nos lecteurs, en leur promettant de les en entretenir encore une fois dans notre prochain journal.

V. *Histoire des découvertes faites par divers savans voyageurs dans plusieurs contrées de la Russie & de la Perse, &c. in-4°. A Berne, chez la Société Typographique, 1779.*

NOUS ferons connaître plus en détail cet intéressant ouvrage, digne à tous égards de l'attention du public : mais pour le présent nous nous bornons à l'annoncer & à rendre compte de la courte *introduction* qui le précède.

La Russie est un empire d'une étendue immense ; une étonnante quantité de différens peuples l'habitent ; leurs mœurs, singulieres à divers égards, ne se ressemblent en rien : quelques-uns sont encore païens ; d'autres menent une vie errante & sauvage : tous sont très-peu connus du reste des Européens ; à peine le font-ils du souverain sous la domination duquel ils vivent.

Le czar Pierre fut le premier qui imagina d'envoyer des savans à la découverte de son empire. Ses tentatives n'eurent pas tout le succès que l'on pouvait en attendre. Mais ses successeurs ont suivi son plan. L'impéra-

trice actuellement régnante , en qui le génie de Pierre le Grand vit & gouverne encore la Russie , a fait continuer ces recherches.

Encouragés par ses bienfaits , animés par le zèle de la science , un *Gmelin* , un *Pallas* , un *Lepuchin* , divers autres observateurs , ont pénétré par divers endroits dans ces contrées éloignées , inconnues & presque désertes : la fatigue & même le danger ne les ont point rebutés ; ils ont parcouru ces pays sauvages , observé ces peuples grossiers , vu & noté tout ce qu'il y avait de remarquable. Leurs découvertes ont enrichi l'histoire naturelle : la singularité & la variété des objets rendent leurs relations également intéressantes pour l'homme qui ne cherche que l'amusement dans ses lectures , & pour celui qui veut étendre le cercle de ses connaissances , qui aime à étudier l'homme & la nature , qui veut les voir sous tous leurs aspects.

Ce recueil , rempli de choses curieuses & nouvelles , n'avait encore paru qu'en allemand : il formait une collection très-volumineuse : il s'y trouvait nécessairement des répétitions ; ce qui concernait le même objet était souvent épars dans les différentes relations. Il y avait bien des choses inutiles ; il fallait donc traduire , abrégé , rédiger , & rendre par ce travail l'ouvrage à la fois moins coûteux pour l'acheteur , & plus agréable

au lecteur. Cette entreprise nous paraît bien conçue & bien exécutée.

Ces voyages ont coûté la vie à quelques-uns des savans hommes qui les ont entrepris. L'un d'entr'eux, hypocondriaque dès sa jeunesse, se tua le 30 mars 1774; c'était M. *Falk*. Le soir précédent, il avait eu chez lui jusqu'à minuit M. *Georgi*, autre savant qui voyageait dans le même objet. Depuis long-tems il ne voyait personne, & ne prenait presque plus de nourriture; il parla peu, & ce fut pour se plaindre, mais sans que rien indiquât son dessein.

Ce qui nous détermine à faire mention de cette sinistre aventure, c'est la maniere dont on nous dépeint ce M. *Falk*; elle peut donner beaucoup à penser. Transcrivons ce morceau, sans y ajouter aucune réflexion. " M. *Falk* était, comme tous les hommes livrés à l'hypocondrie, peu communicatif, & dans certaines occasions assez méfiant. Il était d'ailleurs d'un naturel posé, complaisant & droit, ce qui le faisait aisément supporter, & lui assurait l'indulgence de tout le monde. Son extrême sobriété l'avait mis dans le cas d'économiser sur sa paie (de professeur en botanique), quoiqu'il fût très-bienfaisant: ainsi ce n'était pas le besoin qui le pressait. Il était pour le sexe d'une indifférence presque sans exemple, & la passion

la plus universelle excitait en quelque façon son antipathie. Il préférait la solitude & la tranquillité à la société, à ses amis, aux amusemens; cependant il ne les fuyait point, si ce n'est dans les derniers tems de sa vie. Quant à la religion, il montrait en toute occasion pour elle *plus de respect* [a] qu'un zèle bien ardent. Je ne fais s'il est bien sûr de conclure de là que c'est uniquement la violence de son mal & l'affaiblissement de son esprit, qui en était la suite, qui le firent tenter à ses jours.,,

Puisque l'occasion se présente ici naturellement de dire sur le suicide quelques mots que je crois utiles, profitons-en.

Les apôtres de ce nouvel évangile ont assurément mal mérité du genre humain; leur pernicieuse doctrine a enlevé à la société des membres utiles: car malheureusement cette contagion n'a presque infecté que des âmes fortes.

Mais ceux qui ont écrit contr'eux, ont-ils donc été beaucoup plus sages? ont-ils fait moins de mal? Il est des questions sur lesquelles il ne faut disputer ni pour, ni contre; on ne peut les agiter sans danger. Qu'a-t-on fait par ces querelles indiscrettes? On a affai-

[a] Il fallait dire, pour parler correctement, *plutôt du respect*.

bli l'horreur que la nature inspirait pour les actions de ce genre ; on s'est accoutumé à en raisonner de sens froid. Combien d'axiomes de sentiment sont ainsi devenus , à force de discussions , des problèmes de morale ! Quand la nature a parlé , taisons - nous. A quoi servirait un traité contre l'inceste ? Notre vaine philosophie , en voulant remonter aux principes de tout , n'a fait que tout ébranler ; en voulant creuser les fondemens , on a presque renversé l'édifice. Et il ne faut pas espérer que les raisonneurs de nos jours sentent la vérité de ce que je dis ; ils le trouveront sans doute souverainement déraisonnable. Un seul homme aurait pu faire encore entendre & goûter ce langage à son siècle , & cet homme n'est plus : c'était Jean-Jacques Rousseau.

Je n'ai pas oublié ses lettres pour & contre le suicide ; mais j'ose croire cependant qu'il aurait pensé comme moi. . . Et qu'ont-elles fait ces lettres , où toute cette question est traitée à fond ? N'y a t-il pas eu des gens qui ont trouvé que Rousseau avait mieux plaidé pour le suicide que contre le suicide ? Les personnes qui n'ont de la religion que par préjugé , ont pris l'alarme quand elles ont vu tous leurs raisonnemens renversés & anéantis dans la lettre de S. Preux , sans faire attention que milord Edouard , dans

sa sublime réponse , établit le devoir de supporter la vie sur des principes bien plus solides , qu'aucun homme vertueux ne saurait contester.

Oui , s'il était un moyen d'arrêter ces insensés , dont la manie est pour l'ordinaire incurable , si l'on pouvait espérer de guérir ces infortunés , dont Virgile a fait une peinture si touchante ,

Qui sibi lethum

Insontes peperere manu , vitamque perosi ,

Projecere animas ;

si des hommes , comme ce M. Falk dont nous avons parlé , pouvaient être retenus en-deçà des barrières qu'ils ont la témérité de franchir , il nous semble que cette éloquente lettre pourrait seule produire cet effet.

J'ai pourtant vu des gens bien convaincus que Jean - Jacques Rousseau était , dans sa nouvelle Héloïse , l'apologiste du suicide : il est triste d'avoir de pareils lecteurs ! Après cela , allez , courageux auteurs , écrivez contre le suicide : voilà l'effet que vous produirez ; on ne vous comprendra pas même.

C'est donc un mal aussi , à mon avis , que J. J. Rousseau ait écrit sur ce sujet : le mieux est de se taire absolument , & cela me paraît si vrai , que je suis moi-même fort en doute si je n'aurais pas mieux fait de supprimer cette réflexion , quelque neuve , quelque instructive que je puisse la croire.



SECONDE PARTIE.
PIECES FUGITIVES.

I. *Histoire de ma souscription pour les veuves de ministres.*

ON est bien à plaindre de manquer d'expérience ; on se trompe sur tout.

Lorsque je m'avisai , dans le Journal d'août , de proposer à mes concitoyens une souscription pour les veuves de ministres , je crus très-sérieusement rendre service à beaucoup de gens qui , desirant de concourir à cet établissement utile , & ne pouvant destiner à cela qu'un , deux ou trois écus , n'auraient su comment les donner. Tout cela réuni aurait fait une somme.

Je fais bien que cet obscur Journal s'imprime à peu près *incognito* , qu'il est très-peu lu : mais j'avais présumé que cet objet paraîtrait assez intéressant pour que ceux qui me lisent en parlassent à ceux qui ne me lisent pas.

J'avais cru que toute personne aisée , qui approuverait mon projet , se ferait une espèce de devoir de souscrire pour quelque chose.

Voilà un aveu naïf & détaillé de mes erreurs ; on va maintenant juger par l'événement combien je connois peu les hommes.

J'ai reçu cinquante francs , rien de plus , & pas un sou d'aucun riche , d'aucun homme du monde , d'aucun de ces gens à qui l'argent ne coûte rien pour se fatifaire.

Un particulier m'a remis vingt-un francs ; c'est un homme aisé , mais qui n'est riche que de son travail. On comprend bien qu'un riche qui vit de ses rentes s'incommoderait , se mettrait à l'étroit s'il en faisait autant... Ah ! s'il s'agissait de retenir dans ce pays quelque chanteur , quelque musicien étranger , d'encourager des talens amusans , on pourrait alors faire quelque chose.

On me l'avait bien dit que je faisais là à mes lecteurs un assez sot compliment , dont ils ne me sauraient aucun gré ; je n'ai pas voulu le croire ; j'en ai fait à ma tête : il n'en a pas trop bien pris , comme on voit.

Cependant la compagnie des pasteurs a accepté cette somme , quelque modique qu'elle fût , en considération sans doute de la bonne volonté des souscripteurs , auxquels je crois devoir cet avis.

Or maintenant , si je renouvellais cette souscription si mal remplie au gré de mes espérances ? . . . Non , je suis instruit & découragé ; ce n'est que trop souvent le fruit

de l'expérience. Ainsi je ne demande plus rien : mais comment refuser à celui qui voudrait encore souscrire, de recevoir ce qu'il m'enverrait ?

II. *Traduction de deux morceaux de poésie hollandaise.*

LA littérature hollandaise est, comme je l'ai dit, si peu connue, que je crois rendre service au lecteur, en insérant ici les deux pièces suivantes, tirées d'un ancien journal littéraire, que l'on faisait, je crois, en Hollande. Je ne fais si la traduction est plus ou moins fidelle, si l'original y est embelli, ou s'il y perd. Quant à l'élégance du style & au mérite de la versification, j'en laisse juge le lecteur.

Stances sur les rois, par Rotgans.

TRÔNES majestueux, dont la hauteur brillante

Semble approcher du ciel vos nobles possesseurs ! . . .

Trônes qui, par l'éclat d'une gloire inconstante,
Eblouissez nos yeux, & ravissez nos cœurs !

Vous avez pour appui la fragilité même ;
La discorde en fureur sappe votre pouvoir ;

70 JOURNAL HELVETIQUE.

En vain la garde veille autour du diadème,
Si le fujet n'est pas fidele à son devoir.

Le Sceptre est le jouet de l'aveugle déesse ;
L'ouragan fait crouler les palais orgueilleux ;
Et la hutte à l'abri par sa propre bassesse,
Elude les efforts des vents tumultueux.

Sous les lambris dorés loge la perfidie :
Jamais l'argille & l'eau ne cachent le venin ;
Mais une main barbare, aux crimes enhardie,
Céla souvent la mort dans l'or & dans le vin.

Pardon, princes! pardon, si la vicissitude
Où l'arrêt du destin a soumis la grandeur,
Me fait bénir des jours libres d'inquiétude,
Dont la modicité fait fixer le bonheur.

Je ne méprise point la puissance suprême,
Monarques révéérés, ames de vos états!
Non, je respecte en vous la divinité même ;
Mais je crains les dangers qui naissent sous vos
pas.

Autant qu'il est permis de juger cette piece
sur une traduction, il y a de la chaleur &
de la verve, de la vivacité dans les figures,
de la noblesse dans les images, de l'éléva-
tion dans les pensées & dans les sentimens.
Seulement on pourrait y reprendre une
chose ; c'est qu'à l'exception de la premiere

stance, toutes les autres présentent deux idées mises en opposition.

La seconde piece est dans un goût tout différent. *Poot*, son auteur, était laboureur. S'il a fait beaucoup d'ouvrages aussi naturels, aussi gais, aussi remplis d'une philosophie douce que cette petite ode, il nous paraît peu inférieur à Horace.

Que dans les orgueilleux palais
Habitent les fôucis avec l'affreuse envie !

Toi, qui tiens mon ame asservie,
Muse, remplis mes vers d'agréables portraits.
On est, par ton secours, heureux à peu de frais.
Les plaisirs innocens & la tranquille paix
Sont l'ame de la vie.

A de vaines erreurs arrache ton esprit,
Homme toujours dupé par de vaines chimères !
Le tems porte nos jours sur ses ailes légères :
Ainsi, tant que la mort veut nous faire cré-

Jouissons du moment qui fuit.

Aux loix de la raison, si ton cœur indocile

En dépit d'elle, s'ouvre à quelque noir

Ne l'y laisse jamais fixer son domicile

Eh ! n'es-tu pas voisin

Des vignobles du Rhin ?

Notre main, au travail formée,

E iv

Nous fournit aisément le vivre & le couvert.
 Pourquoi nous mêlons-nous de l'état de l'armée,
 Du général qui gagne & de celui qui perd ?

Ce qui fit pleurer Héraclite
 Cauſa les ris de Démocrite . . .
 Que vois - je ? . . Le ciel en courroux
 De ſon tonnerre nous menace ;
 L'air s'obſcurcit ; mon ſang ſe glace . . .
 Tout doux , homme faible , tout doux !
 A côté le nuage paſſe ;
 Je le vois crever loin de nous . . .

Mais la nuit ſur les cieux étend ſes ſombres
 voiles :

Qu'importe ? remplaçant la ſplendeur d'Apollon,
 La lune va bientôt blanchir notre horiſon,
 Et l'air charmer nos yeux par l'éclat des étoiles.

Il me ſemble que j'ai lu bien peu de pié-
 ces de ce genre qui fuſſent auſſi jolies , auſſi
 vives , auſſi remplies de bon goût que celle-
 ci. Je trouve ſur-tout charmante cette in-
 terruption ſoudaine , cette faille , qui part
 auſſi-tôt après une morale qu'on croyait ſé-
 rieuſe . . . *Eh ! n'es-tu pas voiſin des vigno-
 bles du Rhin ?*

III. *Prospectus d'un voyage historique & littéraire de la Suisse occidentale. Deux volumes in-8. [a]*

ON a beaucoup écrit sur la Suisse depuis quelque tems. Les voyages dans ce pays se multiplient à mesure qu'il est mieux connu. Un préjugé général, qui n'est point encore dissipé entièrement, a long-tems fait regarder les Suisses comme un peuple de payfans uniquement occupés de leurs troupeaux & de leurs champs. Les étrangers mieux instruits savent qu'on trouve aujourd'hui dans quelques villes de la Suisse une société agréable, des mœurs douces, des gens de lettres, le goût des arts, avec ces raffinemens de luxe, que la prospérité fait naître & dont on ne doit condamner que l'abus. Ce livre ne ressemblera guere aux descriptions de la Suisse qu'on a vues jusqu'à présent. Le but de l'auteur a été d'éviter autant qu'il a pu le reproche de n'avoir été que compilateur. Ceux qui voudront étudier en détail la géo-

[a] Nous nous empresseons de donner au public le prospectus de cet ouvrage intéressant. On a seulement cru devoir en retrancher des détails sur l'étendue, la distance & la population de divers endroits de la Suisse.

graphie, l'histoire & la constitution politique de ce pays, trouveront à se satisfaire dans les livres dont on a mis une notice à la fin de l'ouvrage. On s'est plus attaché à faire connaître l'état des arts & des lettres, les bibliothèques, les cabinets, les restes d'antiquités romaines découvertes en différens tems, avec quelques anecdotes littéraires & historiques. On aurait désiré de pouvoir joindre à cet ouvrage une bonne carte de la Suisse; mais la géographie de ce pays n'est encore que dans son berceau. Scheuchzer, qui vivait à Zurich au commencement du siècle, a donné la première carte qui mérite quelque estime; mais c'est un ouvrage bien défectueux encore. Cette carte a paru en 1712. La plupart des géographes l'ont copiée avec ses défauts. Scheuchzer ne connaissait presque point la partie occidentale de la Suisse, & sa carte est plus fautive dans cette portion. Outre la difficulté de mesurer des pays entrecoupés de gorges de montagnes, ceux qui voudront entreprendre ce travail, auront encore à vaincre des préjugés & des soupçons. Les peuples Suisses regardent un arpenteur ou un desinateur comme un espion dangereux; il est déjà arrivé à des peintres d'être arrêtés au milieu de leur travail sur de pareils soup-

cons, & d'échapper à peine à la punition des traîtres.

La Suisse occidentale, où les gouvernemens ne sont pas démocratiques, n'offre pas autant d'obstacles de cette espece; on a déjà vu paraître une bonne carte du canton de Bâle par M. Bruckner, supérieurement gravée. Elle a la même dimension que la carte générale de la France, publiée par les académiciens, & dont l'échelle est de cent toises de six pieds de roi par ligne. Une échelle plus petite ne permet pas de donner un ouvrage assez net pour exprimer les directions bizarres des chaînes de montagnes & des vallons dont la Suisse est composée en grande partie. [a]

La position astronomique des villes les plus considérables n'a pas encore été établie. Nous ne connaissons jusqu'à présent que deux observations: celle de Geneve, déterminée par les astronomes de cette ville, où l'on vient d'établir un observatoire; sa longitude a été fixée à 23 deg. 47 min. 45 sec. le méridien passant par la tour de Saint-Pierre & la latitude à 46 deg. 12 min. 18 sec. L'autre, inférée dans le recueil des actes

[a] Le public attend une carte du Pays-de-Vaud, par M. Mallet de Geneve, que la république de Berne a chargé de ce travail.

des phyficiens de Bâle , détermine la latitude de cette ville à 47 deg. 34 min. tandis que les auteurs de l'Encyclopédie de Paris & les autres dictionnaires la fixent à 47 deg. 40 min.

La même incertitude regne dans l'estimation des mesures itinéraires de la Suisse. Demandez ce qu'on entend dans ce pays par une lieue ; personne ne pourra vous répondre. Tschudi , auteur d'une chronique de Suisse très-estimée , & d'un ouvrage sur l'ancienne Helvétie & ses limites , en comparant l'étendue que Jules-César lui assigne , avec ses bornes actuelles , établit la lieue de Suisse à huit milles d'Italie. Quelques arpenteurs modernes comptent six mille pas communs pour une lieue , le pas à deux pieds & demi. On ne saurait parvenir à quelque précision dans ces fortes de calculs , sans convenir d'une mesure commune , qui est le pied chez la plupart des nations. Le pied français ou le pied de roi est le plus grand ; on a lieu de croire que c'est dans la structure du corps & dans la proportion différente de la taille , que ces diversités de mesures ont pris naissance.

Quoi qu'il en soit , voici les rapports de quelques mesures réduites en dixièmes de ligne.

Pied de roi.	1440 lignes.
Pied du Rhin.	1392
Pied anglais.	1351
Pied de Zurich.	1330
Pied des anciens Romains. .	1307

Le mille itinéraire des Romains était de mille pas. On entend aujourd'hui par ce mot la marche d'un homme qui chemine; mais les Romains entendaient par le mot *passus*, qui vient de *patere* ou *pandere*, l'étendue des bras, ou la brassé. Le pas du soldat s'appellait *gradus*; le *passus*, bien différent, était chez eux de cinq pieds. En Suisse, on paraît avoir adopté six mille pas ordinaires de deux pieds & demi, pour désigner une lieue ou une heure de chemin, parce qu'un homme fait ordinairement cent pas communs par minute, & six mille par heure. Il est aisé de sentir que les distances des lieux, mesurées en droite ligne, ne peuvent correspondre aux distances itinéraires des routes, sur-tout dans des pays montagneux, où les chemins ne sont pas seulement difficiles, mais où leur direction varie à chaque instant.

Si la géographie de la Suisse est encore bien loin de sa perfection, l'état de sa population n'est pas moins incertain. On a jusqu'à présent peu travaillé sur ces objets: leur recherche exige un travail opiniâtre & des secours de la part des gouverne-

mens , qu'il est difficile d'obtenir. On doit se contenter d'avoir approché de la vérité. Nous allons rendre compte d'un travail en ce genre , qui contient des détails & des résultats fort intéressans , malgré l'incertitude presque inévitable dans ces matières. On le doit à un ecclésiastique Zuricois. Dans cet ouvrage , qui n'est qu'une petite brochure , l'auteur a comparé l'étendue des états qui composent la Suisse , avec leur population. Il a choisi par préférence , parmi toutes les cartes de Suisse , celle de Tobias Meyer , professeur à Göttingue , publiée en 1751 par les Homann , qu'il a comparée avec une carte du canton de Zurich , faite avec beaucoup de soin , & qui n'a point été publiée. Ayant établi son travail sur ces deux bases , il appliqua sur la carte de Meyer une tablette de corne transparente , divisée en 2500 petits quarrés , chaque côté de la tablette étant divisé en cinquante lignes du pied de roi. En comptant le nombre des lignes quarrées que remplissait chaque canton , il trouvait son étendue d'après la grandeur de l'échelle de la carte ; c'est - à - dire , que chaque ligne étant supposée de cent toises , une ligne quarrée de sa tablette répondait à dix mille toises quarrées. On sent bien que tout le mérite de ce travail dépend de la plus ou moins grande justesse des cartes

dont il s'est fervi. L'étendue totale de la Suisse, en y comprenant les alliés & les sujets, ceux même qui sont au-delà des monts démembrés du Milanais, lui donna 955 lieues géographiques de quinze au degré. Busching, géographe estimé, lui en assigne 1090. Templeman, dans son Tableau de l'Europe, ne lui en donne que 805. Ainsi le résultat de notre Zuricois tient le milieu entre ces deux calculs. Celui de la population ou du nombre actuel des habitans, est sujet aux mêmes difficultés. Quelque mérite qu'ait l'ouvrage du géographe Fasi, que notre auteur paraît avoir adopté pour cette estimation, on fait qu'il s'est fréquemment trompé. Au milieu de tant d'incertitudes, un semblable travail ne laisse pas d'être intéressant.

L'auteur propose une formule pour calculer la puissance relative des différens états de la Suisse, à laquelle il applique la méthode des logarithmes, qui nous a paru assez superflue. Une grande partie de la Suisse ne peut être que très-mal peuplée, parce que les hommes ne peuvent vivre, ni sur des rochers, ni encore moins au milieu des glaces & des frimats qui couvrent les sommets des Alpes. Le canton de Berne est dans ce cas relativement à la partie qui touche au Valais & aux petits cantons. C'est pour-

quoi le Pays-de-Vaud, où il n'y a presque que des contrées fertiles, est mieux peuplé que le pays allemand. C'est en combinant les causes morales avec les causes physiques, qu'on verra aisément pourquoi, selon l'estimation de l'auteur, la population du canton de Zurich est à celle du canton de Berne, relativement à leur étendue, comme $2\frac{7}{8}$ à 1. Celle du canton d'Appenzell, où le commerce fleurit, & dont le sol, quoiqu'à placé entre de hautes montagnes, est excellent, surpasse encore de beaucoup cette proportion: l'auteur de la brochure observe qu'elle est à celle du canton de Berne comme $4\frac{1}{2}$ à 1.

Il ajoute que le canton d'Appenzell contient environ 5500 habitans par lieue géographique quarrée, & que c'est le pays le plus peuplé de l'Europe.

Ce n'est pas en courant qu'on apprend à connaître un pays. La diversité des monnoies, des poids & des mesures, qu'on trouve en Suisse, est fort embarrassante; d'une ville à l'autre, il faut apprendre à compter autrement. Un écu signifie tantôt six livres de France, tantôt la moitié. A Berne & à Neuchatel, on désigne sous ce nom, tantôt l'écu de France, tantôt une monnoie idéale qui répond à trois livres quinze sols. A Geneve on compte de deux manieres, en especes courantes, & en argent

gent idéal. On a vainement tenté d'établir quelque uniformité dans les poids & les mesures. Dans le Pays-de-Vaud il y a plus de dix mesures différentes pour les grains. La diversité des dialectes offre une autre difficulté. Le peuple de la campagne parle un patois français inintelligible dans le Pays-de-Vaud & dans quelques autres provinces de la Suisse. On trouve dans ce pays alternativement les frimats du Nord & les chaleurs de l'Italie. Le même contraste existe dans les loix, dans les gouvernemens & les mœurs. Ici l'image riante de la liberté embellit des rochers stériles & se joue dans les plaines. Là, des restes du gouvernement féodal font encore voir des hommes attachés à la glebe, & la propriété chargée de cette foule de servitudes imposées autrefois aux peuples vaincus, & conservées par l'habitude, ce grand tyran du genre humain. Au milieu des états républicains qui composent la Suisse, on trouve des princes soutane, des prêtres & des moines enrichis par la crédulité, des abbés, des chapitres, qui dévorent encore une grande partie de la substance des peuples, au sein même des états protestans, où les traités conclus entre les deux religions les ont maintenus. Dans quelques villes de la Suisse, on trouve les mœurs & la politesse françaises; dans d'au-

tres, la morgue & la froideur des Anglais ; ici l'ancienne rusticité germanique , là le luxe & l'imitation ruineuse de l'élégance & des modes des nations opulentes , & souvent des mœurs dissolues avec des loix sévères. Dans chaque ville de la Suisse , d'autres usages , d'autres genres d'occupations. A Bâle , c'est le commerce & l'envie de s'enrichir , qui fait presque l'unique objet des habitans. Les sciences , qui rendaient autrefois son université célèbre , y sont négligées , malgré quelques hommes supérieurs qu'on y trouve encore. A Zurich , le travail du comptoir est allié avec l'amour des études & des beaux-arts ; mais la vie y est triste ; la plupart des hommes passent leurs soirées dans un brouillard de tabac , d'où sont forties cependant les idylles de Gessner , comme le soleil sort d'un nuage. Les habitans de Berne , portés par caractère & sur-tout par éducation au plaisir & à une vie oisive , ne s'occupent guère que de leur politique , qui consiste dans l'art de parvenir aux emplois.

Le Pays-de-Vaud , soumis à leur domination , paroît être un climat différent du reste de la Suisse. Ses habitans semblent se ressentir de la douce influence d'un air plus pur , & des rayons du soleil réfléchis avec plus de chaleur de la surface du lac Léman.

Ils sont gais , légers , & plutôt Français que Suiffes. A l'extrémité de ce bassin , Geneve s'éleve du milieu des eaux , devenue aujourd'hui , par l'industrie de ses citoyens , un gouffre de richesses , le siege du luxe , des arts & des sciences. Dans le Valais & dans la plupart des petits cantons , on ne voit que des mœurs rustiques & simples , mais qui couvrent souvent la finesse des Italiens. En général , les progrès de l'industrie , de l'agriculture , de tous les arts , ont été beaucoup plus grands dans la Suisse protestante. Les fêtes des saints , & les couvens abolis , ont rendu à la société un grand nombre de bras & de jours autrefois perdus.

La Suisse , où l'on ne voyageait autrefois que difficilement , doit aux grands chemins qui la traversent aujourd'hui de Bâle à Geneve , & de Neuchatel à Shaffhaufe , un commerce plus actif , & retire de grandes sommes par le seul transit des marchandises. Nous finirons ce tableau par les vers de Glover :

*Helvetias hills behold, th'aërial seat
Of long supported liberty, who thence
Securely resting on her faithful shield
The warriors corslet flaming on her breast*

84 JOURNAL HELVETIQUE.

*Looks down with scorn on spacious realms ,
that groan*

*In servitude around her , and her sword
With dauntless skill high brandishing defies.
The Austrian eagle and imperious Gaul.*

TABLE des chapitres. Tome premier.

Chap I. Bâle. Son origine, étymologie de son nom, sa situation. Anecdote sur la forteresse de Huningue. Singularité des horloges réglées d'une heure en avance sur le méridien. Mœurs des Bâlois. Population de la ville & du canton. Réflexions sur les républiques Suisses, & l'esprit jaloux des citoyens des villes.

Chap. II. Gouvernement de Bâle. Anecdotes sur la noblesse & les troubles de cette ville dans le treizieme siecle. Réformation reçue à Bâle. L'université. Anecdotes sur Erasme & Holbein. Sort établi dans les élections des charges. Bibliothèque publique. Tableaux de Holbein. Anecdotes sur le concile de Bâle.

Chap. III. Temple cathédral. Remarques sur quelques tombeaux. Anecdotes diverses du quatorzieme siecle. Eglise de S. Léonard. Tribunal singulier.

Chap. IV. Temple des dominicains. Danse des morts. Bâtimens de la ville de Bâle;

goût de l'architecture; arrangement économique des maisons. Cabinets de peintures; description de divers tableaux. Ruines d'Augusta Rauracorum, ou Augst.

Chap. V. Ancienne route construite par les Romains. Voyage de l'évêché de Bâle. Remarques sur la nature & la situation de ce pays. Anecdotes sur son histoire & les évêques de Bâle. Changement de religion. Chanoines de Munster. Relations politiques de l'évêque de Bâle avec les Suisses. Anecdote sur leur défaite à Saint-Jaques par le dauphin Louis en 1444.

Chap. VI. Suite du même voyage. Observations sur les grands chemins dans ce pays. Mines de fer du Mont-Jura. Abbaye de Bellelay. Inscription de Pierre-Pertuis. Nouvelles remarques sur les routes anciennes.

Chap. VII. Bienne. Sa situation. Son antiquité. Origine de son nom. Caractère des habitans. Hommage prêté à l'évêque de Bâle. Fêtes données à Bienne à cette occasion. Château de Nidau. Anecdote sur l'expédition d'Enguerrand de Coucy dans ce pays en 1375. Anciens comtes de Nidau; anecdotes sur la maison de Neuchatel.

Chap. VIII. Suite du même sujet. Lac de Bienne. Isle dans ce lac. Séjour de J. J

Rouffeau en cet endroit. Anecdotes fur les perfécutions qu'on lui a fait effuyer dans ce pays. Hiftoire du couvent qui exiftait autrefois dans cette ifle. Defcription pittoresque des environs. Montagne de Dieu.

Chap. IX. Cerlier, ville & château. Julemont. Vers français tirés d'un poème fur les beautés de ce pays. Hiftoire des comtes de Cerlier. Ses loix municipales. Anecdotes fur la maifon de Neuchatel. Abbaye de Saint - Jean. Anecdotes fur ce couvent.

Chap. X. La Neuveville & l'ancien château des évêques de Bâle. Tradition d'une ville ancienne dans les environs. Landeron, petite ville entre Saint-Jean & la Neuveville. Anecdote fur la féparation des deux cultes dans le comté de Neuchatel. Pont-de-Thiele. Montmirail, féminaire de jeunes filles, établi par la feéte des Moraves ou de Herrenhut.

Chap. XI. Saint-Blaise, continuation de la route jufqu'à Neuchatel. Antiquité de cette ville. Anecdotes fur les derniers troubles de Neuchatel en 1767 & 1768. Temple cathédral. Sépulture des anciens comtes. Réformation établie dans cette ville. Anecdotes fur les anciens princes. Cherté des bleds à Neuchatel en 1770.

Société de Neuchatel. Salle de concert & de spectacle. Etat des arts. Librairie. Remarques sur les différentes maisons qui ont régné à Neuchatel, & leurs droits litigieux. Maison de Brandebourg ; maniere dont le roi de Prusse fait administrer ce pays.

Chap. XII. Voyage aux montagnes de Neuchatel. Fauxbourg de Neuchatel. Anecdote sur Maupertuis. Bourg & château de Valangin ; ses anciens seigneurs. Routes des montagnes. Colonie Genevoise , & son histoire. Ferrière. Cabinet d'histoire naturelle de M. Gagnebin. Chaux-de-Fond. Moulin souterrain. Population. Horlogerie, ses commencemens dans les montagnes de Neuchatel. Jaquet Droz pere & fils, grands mécaniciens.

Chap. XIII. Suite du même sujet. Controverses religieuses. Génie actif des habitans des montagnes. Village du Locle, sa population, artistes ingénieux du Locle. Cabinet d'histoire naturelle au Locle. Moulin singulier. Village des Brenets. Cours du Doux.

Chap. XIV. Village de la Brevine. Lac d'Étalieres. Observation sur les révolutions arrivées dans le physique de ce pays. Source d'eau minérale à la Brevine ; autres remarques sur l'histoire naturelle du

pays. Village des Verrieres. Côte - aux - Fées , remplie de stalactites. Etymologie de ce nom de Fées. Limites du comté de Neuchatel. Château de Joux , bureau de France. Village de Saint - Sulpice. Tradition sur le passage de Jules-César dans ce pays. Histoire fabuleuse d'un dragon.

Chap. XV. Village de Motier-Travers. Anecdotes du séjour de J. J. Rousseau en cet endroit ; lettres du même , écrites à ce sujet. Population du Val - de - Travers. Avantages de l'industrie , exemple du prodigieux produit des dentelles.

Chap. XVI. Village de Couvet. Travers. Rochefort. Anecdote sur Vauthier , bâtard du dernier comte de Neuchatel , & baron de Rochefort. Grotte tapissée d'agarc dans le Val-de-Travers. Mine d'asphalte. Défilés remarquables. Vue singulière entre les rochers. Retour à Neuchatel. Village de Serrieres au bord du lac : ses différentes fabriques en fer. Auvernier & Colombier. Fabrique de toiles peintes , & belle campagne près de Colombier. Plantations d'allées du siècle passé. Anecdote sur le duc Henri de Longueville à ce sujet. Autre fabrique de toiles peintes , appartenant à un riche négociant. Boudry , ses vins & ses truites. Baronnie de

Gorgier. Anecdotes sur l'ancien état féodal de ce pays.

Chap. XVII. Château de Vaux - Marcus. Anecdotes sur la guerre de Charles, duc de Bourgogne, contre les Suisses. Sa défaite entre Vaux - Marcus & Grandson. Détails de cette victoire des Suisses. Anecdote sur le beau diamant du duc de Bourgogne. Chartreuse de la Lance, sécularisée en 1536. Grandson. Anecdote sur un fameux duel entre un seigneur de la maison de Grandson & un de Stavayer. Anecdotes sur la maison de Châlon, qui succéda aux Grandson.

Chap. XVIII. Ville & château d'Yverdon. Agrémens de ce séjour. Librairie célèbre. Antiquité d'Yverdon prouvée par des inscriptions & des monumens anciens. Remarques à ce sujet. Terres considérables des environs. Remarques sur les droits féodaux dans ce pays. Route d'Yverdon vers Joigne & la Franche-Comté. Valorbe, village considérable; ses forges. Description pittoresque de ce pays. Cours de la rivière d'Orbe. Grottes remplies de stalactites. Orbe, ville ancienne, connue sous le nom d'*Urba*. Anecdotes sur la guerre de Bourgogne. Orbe assiégée & prise par les Suisses en 1475. Extrait d'une ancienne chronique à ce sujet.

Chap. XIX. Habitans d'Orbe. Anecdotes sur l'histoire de la réformation établie dans cette ville en 1531. Ville & ancienne abbaye de Romain-Motier. Remarques sur l'histoire de ce couvent. Mariage de Marguerite d'Autriche avec le duc de Savoie, célébré dans ce lieu en 1501. Détails singuliers de cette cérémonie. Autres anecdotes sur le même couvent. Grotte-aux-Fées à Romain-Motier. Nouvelles remarques sur ce nom.

Chap. XX. Montagne située au-dessus de Romain-Motier, qu'on appelle Dent-de-Vauillon. Vue pittoresque de cet endroit, où madame de Brionne fit une course en 1773. Vallée du lac de Joux. Habitans de ce vallon, leur industrie, population, colonie de huguenots de France. Château de Montricher. Laffara; canal entrepris pour joindre les lacs de Geneve & de Neuchatel. Colonne milliaire près de la tête de ce canal, dans un lieu nommé Entreroches. Cossonay. Saint-Saphorin. Anecdotes sur M. de Pesmes, ministre de la cour de Londres à Vienne, qui posséda cette terre & en porta le nom. Aubonne, ville & château. Anecdotes sur le voyageur Tavernier, & les différens seigneurs de ce château. Vignobles de ce pays, connu sous le nom de la Côte; observa-

tions sur ses vins , & cette culture.

Chap. XXI. Château d'Alleman. Conjecture sur les lieux désignés dans les anciens itinéraires & sur les voies romaines. Château, baronnie & bourg de Rolle. Nion, ville ancienne, autrefois nommée Colonie Equestre. Digression sur son origine, & les noms de lieux gaulois qu'on trouve en Suisse. Premier établissement des Gaulois en Helvétie. Château de Prangin, ses différens seigneurs. Anecdote sur une princesse de Portugal, de la maison de Nassau - Orange, qui se retira en Suisse dans le siècle passé. Divers seigneurs de Prangin. Copet, petite ville, château magnifique, belles allées, histoire de ses différens possesseurs. Anecdotes sur Bayle, qui resta quelque tems dans ce château en qualité de précepteur domestique. Verfoÿ, petite ville de France au bord du lac. Anecdotes sur l'histoire du pays de Gex & du marquisat de Verfoÿ. Entreprise d'un nouveau port, & d'une ville protégée par M. de Choiseul. Vers de Voltaire à ce sujet. Remarques sur les diverses limites de la Suisse & sur les échanges qu'on pourroit faire. Anecdotes sur la famille de Vatteville, qui posséda Verfoÿ.

Chap. XXII. Environs de Geneve, sa po-

pulation. Ancienneté de cette ville, son nom, étymologies de celui des Allobroges & d'*Aurelia Allobrogum*. Remarques sur le mur que Jules-César éleva contre les Helvétiens. Autres remarques sur les antiquités de Geneve. Temple d'Apollon, à la place où est aujourd'hui le temple cathédral. Tombeau de Henri, duc de Rohan. Anecdote curieuse sur sa personne & son fils Tancrede.

Chap. XXIII. Tombeau de Théodore Agrippa Daubigné. Anecdotes sur cet homme extraordinaire. Ancien état & liberté de Geneve; son état sous les empereurs; devise de Geneve, *post tenebras lux*. Origine de ses armoiries, qui sont un aigle à deux têtes & une clef. Assemblée générale de la bourgeoisie. Musique des pfeumes. Anecdotes à ce sujet.

Chapitre XXIV. Portrait injuste des Genevois, par un poète moderne. Librairie à Geneve. Horlogerie. Joaillerie. Esprit calculateur des Genevois. Rentes viagères. Laboratoire & college de chymie public. Société des arts. Électricité & autres parties de la physique cultivées à Geneve. Carte de son territoire. Hommes célèbres de cette ville.

Chapitre XXV. Police des grains à Geneve.

Observations sur ce sujet. Bibliothèque publique, ses manuscrits. Tablettes de cire contenant le journal de la dépense de Philippe le Bel. Remarques sur ce monument & sur les prix des denrées qu'on y trouve. Catalogue raisonné de cette bibliothèque; autres manuscrits précieux; pièces curieuses relatives au concile de Basle. Longs détails à ce sujet.

Chap. XXVI. Continuation de la description des manuscrits de cette bibliothèque. Détails sur Calvin & l'histoire de Genève du tems de la réformation. Livres imprimés curieux. Commencement de l'imprimerie en Suisse.

Chap. XXVII. Bouclier votif d'argent de l'empereur Valentinien. Explication de ce monument & de plusieurs de la même espèce. Tablier d'écorce de bois, donné par milady Montaigu. Passage de Pline, expliqué à cette occasion. Tableaux de la bibliothèque de Genève. Anecdotes sur une miniature du peintre Arlaud.

Chap. XXVIII. Cabinet d'histoire naturelle de M. de Luc. Anecdotes à son sujet. Analyse de son traité de l'atmosphère & de la mesure des hauteurs par le baromètre. Autres anecdotes sur M. de Luc.

Chap. XXIX. Les Délices, campagne au-

trefois habitée par Voltaire. Anecdotes à son sujet. Cabinet de M. Tronchin, & autres collections de peintures.

Chap. XXX. Ecole de dessin établie à Geneve. Collèges. Esprit de l'éducation publique. Société & vie des Genevois. Spectacles à Chatelaine près de Geneve. Fortifications de cette ville. Anecdotes à ce sujet. Troubles civils en 1734 & dans les tems suivans.

Chap. XXXI. Description géographique & physique du lac de Geneve. Retour de Geneve à Rolle. Evian. Thonon. Ripaille. Anecdotes sur la retraite du duc Amédée à Ripaille. Morges. Anecdotes sur cette ville. Château de Vuiffens.

Tome second.

Chap. premier. Restes de l'ancien Lausanne près de Vidy. Etat de cette ville sous les évêques. Temple cathédral. Anecdotes à ce sujet.

Chap. II. Académie & bibliothèque de Lausanne. Anecdotes sur l'histoire des évêques. Séjour de Voltaire & de Haller dans cette ville. Imprimerie & librairie. Société & maniere de vivre des habitans.

Chap. III. Division de Lausanne en bourg & cité. Vestiges d'un chemin romain. En-

vions de Laufanne. Remarques sur le pays entre cette ville & Vevay. Colonne milliaire près de Vevay. Vie des habitans. Anecdotes sur l'époque de la réformation. Châteaux aux environs de Vevay. Villeneuve. Salines de Roche & d'Aigle.

Chap. IV. Origine de la ville d'Aigle. Saint-Maurice, autrefois Agaunum, en Valais. Remarques sur les peuples qui habitaient autrefois ce pays, & sur la victoire d'un lieutenant de César. Quelques anecdotes historiques des quinzième & seizième siècles.

Chap. V. Continuation du même sujet. Sion, inscriptions romaines. Bains & eaux minérales du Valais. Montagnes remarquables de ce pays.

Chap. VI. Observations diverses sur le Valais. Anecdotes sur le général Ludlow, un des juges de Charles I, mort à Vevay.

Chap. VII. Remarques sur la population du Pays - de - Vaud, par un ministre de Vevay. Route de Vevay à Moudon. Ancien chemin romain. Anecdotes sur un riche particulier de Berne, seigneur d'Oron, dans le seizième siècle.

Chap. VIII. Moudon. Inscription romaine sur l'hôtel-de-ville. Château de Lucens. Payerne. Pavé mosaïque, découvert entre Payerne & Yverdon en 1778. Inscriptions romaines à Payerne. Fondation de l'ab-

baye de Payerne par la reine Berthe. Culture du tabac dans ce pays. Edits du dix-septieme siecle , publiés à ce sujet.

Chap. IX. Avenches, son antiquité. Explication d'un passage du premier livre de l'histoire de Tacite, où il est parlé d'Avenches. Remarques sur les antiquités de cette ville.

Chap. X. Continuation du même sujet. Chapelle près de Morat, en mémoire de la défaite du duc Charles de Bourgogne par les Suisses. Anecdotes sur cette bataille. Chançon composée par un contemporain à ce sujet. Vers modernes sur cette bataille. Morat. Ancien état de cette ville. Villars, ancien prieuré près de Morat. Inscriptions d'Avenches, qui se trouvent à Villars.

Chap. XI. Fribourg. Remarques sur sa fondation. Mœurs & langage des habitans. Représentations des mysteres établies à Fribourg. Berne. Histoire de sa fondation, & origine de son nom.

Chap. XII. Suite de l'histoire des commencemens de Berne. Eglises principales de cette ville. Anecdotes à ce sujet. Population de Berne. Remarques sur la forme de son gouvernement. Mœurs des habitans. Langage ou dialecte de Berne.

Chap. XIII. Loix somptuaires. Anecdotes du

du quinzieme siecle à ce sujet. Police. Musique des églises. Procès criminel fait en 1509 aux dominicains. Passage de l'empereur Sigismond à Berne ; anecdotes à ce sujet.

Chap. XIV. Loix criminelles & réglemens sur les mœurs. Tribunal qui juge des causes matrimoniales, des adulteres & d'autres désordres. Arsenal ; dépouilles de Charles duc de Bourgogne. Colleges, état des études publiques. Anecdotes sur la réformation.

Chap. XV. Bibliothèque. Anecdotes sur l'antiquaire André Morel. Notice de quelques manuscrits.

Chap. XVI. Continuation du même sujet, & description de la bibliothèque de Berne.

Chap. XVII. État des arts. Peintres. Cabinets de tableaux. Environs de Berne. Monument dans l'église de Hindelbanck.

Chap. XVIII. Restes d'antiquités romaines dans le voisinage de Berne. Prétrifications & marbres près de Belp. Bains & eaux minérales du canton.

Chap. XIX. Château & ville de Thoun. Anecdote sur deux comtes de Kibourg. Couvent d'Interlaken.

Chap. XX. Glaciers de Lautherbrunn & Grindelvald. Mont Scheideck, entre le val Grindelvald & le pays de Hasli.

Chap. XXI. Pays de Hasli. Histoire de ses habitans. Minéraux du pays. Mont Grimfel. Cryftaux. Passage du Valais. Anecdotes fur quelques expéditions des douzieme & quinziesme fiecles. Remarques fur la géographie phyfique du canton de Berne.

Chap. XXII. Voyage de Berne à l'Emmenthal. Berthou & autres châteaux. Langnau. Michel Schuppach, célèbre empirique. Remarques fur la nature du fol de ce pays, & fon histoire naturelle.

Chap. XXIII. Voyage de Langnau à Lucerne. Couvent de Wertenstein. Situation de Lucerne. Lac, & montagnes des environs. Ancienneté de cette ville. Remarques fur le chapitre des chanoines, & fur l'ancien état de Lucerne. Mœurs & coutumes des habitans. Nonce du pape. Tableaux hiftoriques expofés fur les ponts. Plan en relief du général Pfiffer. Remarques fur les Alpes & la situation des montagnes de la Suisse. Description du mont Pilate, publiée en 1756, dans le Journal étranger.

Chap. XXIV. Zug. Situation de cette ville. Monument fingulier. Séjour du comte Marfigli à Zug. Anecdotes fur l'alliance de 1715. Troubles à Zug. Remarques fur les ouvrages du baron de Zurlauben. Voyage de Lucerne à Zofinguen. Anti-

quité de cette ville, ses droits municipaux. Forteresse d'Arbourg. Anecdotes sur Micheli du Crest, & sa prison à Arbourg.

Chap. XXV. Arau. Bains de Schinznach. Société Helvétique. Anecdotes à ce sujet. Abbaye de Königsfeld. Ancien Vindomise. Brugk, ville municipale. Remarques sur les minéraux du Mont-Jura. Anecdotes sur M. d'Erlac de Castelen. Biberstein. Pavé mosaïque.

Chap. XXVI. Olten. Passage du petit Hauenstein. Château de Bipp. Soleure. Antiquités de cette ville. Inscriptions romaines. Temple cathédral. Fondation du chapitre des chanoines par la reine Berthe. Description du nouveau temple. Hôtel des ambassadeurs de France, & leur résidence en Suisse. Anecdotes sur leurs affaires avec les Suisses.

Chap. XXVII. Passage de l'Ecluse. Grand Hauenstein. Retour à Bâle par Liechtall.

Chap. XXVIII. Dissertation sur les grands chemins romains qui passaient par l'Helvétie, & les colonnes milliaires qu'on y a découvertes.



IV. *Les charmes de l'automne.* [a]

QUEL spectacle charmant *exposé* à mes yeux !
Les vignes & les champs me peignent l'abon-
dance,

Et mon œil enchanté voit les fruits précieux
Que nous donne Cérès, que Bacchus nous dis-
pense.

J'entends les chants des joyeux laboureurs,
La terre a *répondu* à leur douce espérance,
Ses dons qui font leur récompense
Leur ont fait oublier leurs peines, leurs sueurs.
Quel aspect enchanteur m'offre cette prairie !
Les brebis, les jeunes agneaux

[a] Je ne priverai point le public de ces vers, où il y a du sentiment & des images, & qui ont de plus le mérite d'être originaires de ce pays. On s'apercevra que leur auteur n'est pas exercé dans l'art de la versification, à une seule faute, mais qui revient deux ou trois fois dans cette pièce, & qui s'y trouve dès le premier vers ; c'est qu'il néglige d'éviter le concours & le choc des voyelles :

Quel spectacle charmant *exposé* à mes yeux.
Cela n'empêche point qu'on ne lise avec intérêt ce morceau de poésie champêtre.

Paissent tranquillement l'herbe tendre & fleurie,
 Pendant que le berger à l'ombre des rameaux
 Couché languissamment s'abandonne au repos.
 De ce petit ruisseau j'entends le doux murmure.
 Ses fugitives eaux, baignant cette verdure,
 Se promènent en serpentant,
 Et semblent à regret quitter ce lieu charmant.
 Les arbres sur ses bords, donnant un frais om-
 brage,
 Sous le poids de leurs fruits inclinent leur bran-
 chage.

Je vois par-tout représenté
 Le spectacle enchanteur de la fertilité.
 L'astre du jour, de sa vive lumière,
 Colore les rians côteaux;
 Ses rapides rayons traversent l'athmosphère,
 Pour dorer ces riches tableaux.
 Des chantres des forêts la tendre mélodie,
 L'aspect de ces beaux lieux attendrissent mon
 cœur ;

 Tout me plonge dans la langueur,
 Tout entretient ma douce rêverie.
 Je vois dans ce verger de jeunes villageois
 Se réjouir, danser au son de leurs haut-bois ;

D'autres, des verds noyers dépouillent le bran-
chage,

Et sous ce doux fardeau rentrent dans le village.
Non loin les vendangeurs, de leurs gaies chan-
sons,

Font retentir ces bois & ces vallons ;
Marchant le dos courbé sous un faix agréable,
Ce travail a pour eux un charme inexprimable.
Le dieu du vin par-tout prodigue ses faveurs ;
De sa douce liqueur la mousse pétillante
Chasse les noirs soucis, & verse dans les cœurs
Tous les trésors d'une joie innocente.

L'automne est à mes yeux la plus belle saison ;
Le printems n'est pas plus aimable.

L'été n'est pas plus agréable :

Alors on fait des fruits l'abondante moisson ;
Sa main libérale dispense,
Aux laboureurs reconnaissans,
De Bacchus les riches présens,
Tous les trésors de l'abondance.

Celui qui cultive les champs,
Et qui, par des travaux nobles, simples, tou-
chans,
Sait obliger la terre à devenir féconde,
Goûte, dans une paix profonde,

Des plaisirs toujours renaissans.

Loin du tumulte de la ville ,

Son air contagieux n'amollit point son cœur ,

Et ne corrompt point son bonheur ,

La paix , la douce paix regne dans son azile.

La volupté , le luxe , objet de tant de soins ,

Ne trouvent point d'accès dans son humble chau-
miere.

Avec dédain son œil les confidere ,

Et son cœur simple & pur fait borner ses be-
soins.

Il voit avec indifférence

Les fragiles grandeurs, le faste, l'opulence ,

Leur éclat extérieur [a], toujours éblouissant ,

Cache un corps décharné sous un masque im-
posant.

L'ambition chez lui ne fait naitre aucun crime ;

On n'y voit point le spectacle affligeant

De l'homme qui , né libre , *abattu* & rampant ,

Est forcé d'obéir au tyran qui l'opprime.

[a] Nous nous permettons de reprendre ce vers comme incorrect. L'adjectif *extérieur* n'est guere d'usage en poésie ; & quand on veut s'en servir , il faut toujours le faire de quatre syllabes.



TROISIEME PARTIE.

L E

NOUVELLISTE SUISSE.

T U R Q U I E.

*C*onstantinople. Le grand-seigneur est de retour dans cette capitale, & la fête du Ramazan, époque plus d'une fois mémorable par des révolutions arrivées lors de son ouverture, a commencé sans qu'il se soit rien passé d'extraordinaire. Le nouveau grand-vifir s'est concilié la bienveillance du peuple par des largesses journalières, & le même moyen lui a peut-être servi pour recouvrer celle des gens de loi, qui s'étaient déclarés ses ennemis. La déposition de l'aga des Janissaires, que l'on prétend avoir été décapité dans le lieu de son exil, a rétabli le calme dans ce corps, qui a reçu sa paie, augmentée même de quelques gratifications; & une parfaite tranquillité paraît régner aujourd'hui dans cette ville. L'une des femmes du grand-seigneur est heureusement accouchée d'un prince, qui a été nommé Musta-

pha, & est le troisieme fils vivant de S. H.

Des lettres de Bagdad confirment la mort de Kérim-Kan, survenue le 15 mars dernier, & ajoutent que son fils aîné, Abolfat-Kan, ayant tenu cette mort cachée pendant deux jours, par l'avis de deux de ses oncles, & mandé au palais, au nom du régent, tous les kans & autres chefs des peuples qu'il soupçonnait de ne pas lui être favorables, il les a fait tous massacrer; qu'il en a usé de même a l'égard d'un prince qui pouvait avoir droit au trône, & que, secondé par un corps de troupes affidées, il s'est fait déclarer régent de Perse, choisissant ses deux oncles pour ses généraux & ses ministres, & qu'enfin il a été reconnu en cette qualité par la plus grande partie des provinces. Ce nouveau souverain est âgé de vingt-quatre ans. Le bacha de Bagdad lui a envoyé un officier pour le complimenter; & comme les troupes persanes ont abandonné Bassora, cette ville est rentrée sous la domination ottomane.

La Porte a envoyé au kan des Tartares un écuyer, chargé de lui porter la bénédiction du grand-seigneur, comme chef de la religion musulmane. Quelques efforts qu'ait fait le ministre de Russie, pour que cet acte fût revêtu de beaucoup de solemnités dans cette capitale, le grand-visir s'y est refusé, & l'affaire s'est terminée dans le particulier,

pour ne pas augmenter le mécontentement du peuple.

On apprend que l'expédition du capitana-pacha dans la Morée, a fini par un massacre affreux des Albanois qui, comme on l'a dit, s'étaient laissé surprendre dans la ville de Tripolizza. Plusieurs milliers ont été passés au fil de l'épée, après s'être défendus en désespérés, & le reste a été poursuivi & détruit, tant par les troupes de ce général, que par les Grecs qui, ayant pris les armes, ont cherché à se défaire de ces brigands, qui pendant tant d'années ont faccagé & ruiné leur malheureux pays. Il ne reste plus qu'à soumettre, par la force, les Mainottes qui, retranchés dans leurs montagnes, aspirerent depuis long-tems à se rendre indépendans.

Les Vénitiens arment, à ce qu'on prétend, par mer & par terre; mais il y a lieu de présumer que de tels préparatifs n'ont que les Monténégrins pour objet.

R U S S I E.

Pétersbourg. Les ordonnances de police, promulguées en 1774, s'exécutent actuellement dans la plupart des provinces de cet empire, & l'on assure que S. M. I. a résolu de les parcourir en personne l'année prochaine, avec une suite peu nombreuse, afin de voir par elle-même les effets salutaires

qui en ont résulté. La même police sera exercée, avec plus de rigueur encore, dans le gouvernement particulier de cette capitale, qui sera divisé en plusieurs provinces, & dans l'étendue duquel on bâtira quelques nouvelles villes.

Le prince de Wurtemberg, frere de madame la grande-duchesse, est arrivé ici en septembre dernier. Des dépêches reçues de M. de Stachieff, ministre de Russie à Constantinople, assurent que les changemens survenus dans le ministere ottoman, n'en apporteront aucun au systéme pacifique de la Porte, & que les difficultés survenues par rapport à la libre navigation des vaisseaux Russes sur la mer Noire par la mer Blanche, seront incessamment terminées par un accommodement auquel on travaille avec succès.

Le major Thior, qui avait porté à Constantinople la ratification du traité de paix & des présens, est de retour avec celle du grand-seigneur, & des présens pour l'impératrice.

Le commerce entre la Russie & la Chine, qui se faisait par terre au travers de la Sibérie, & qui avait été interrompu pendant quelque tems, vient d'être ouvert de nouveau, & le college de commerce en a donné avis aux négocians.

S U E D E.

Stockholm. On a été informé que la frégate Suédoise, destinée à porter au roi de Maroc les présens de la cour, avait été arrêtée près de Gibraltar, par l'escadre de don Barcelo, & envoyée à Malaga. On attribue cette faisie à l'avidité d'un officier subalterne qui, pendant l'absence du capitaine, a voulu profiter de l'occasion pour jeter quelques vivres dans Gibraltar, assuré de les y vendre très-avantageusement.

M. Bijournstahl, professeur en langues orientales, est mort à Salonique, tandis qu'il parcourait la Grece, & se proposait de visiter les monasteres du mont Athos, dans la vue de faire quelques découvertes utiles pour les sciences. On observe que c'est le troisieme savant Suédois qui, depuis trente ans, a perdu la vie en s'occupant de recherches de ce genre.

L'on continue à travailler au grand bassin de Carlescroon, & il se trouve actuellement dans ce port vingt à vingt-deux navires de guerre, frégates ou autres bâtimens armés, indépendamment de deux vaisseaux de ligne, à la construction desquels on travaille, & ceux qui sont employés ailleurs.

D A N E M A R C K.

Copenhagen. Le navire employé cette année à la pêche de la baleine sur les côtes

du Brésil, y a été renvoyé, & la compagnie du Groenland y a fait passer aussi un de ses vaisseaux. Le commerce s'est considérablement augmenté dans les isles de Ferro, où les Anglais viennent charger diverses marchandises. Il est parti du Sund un vaisseau marchand richement chargé, pour S. Eustache. C'est le premier vaisseau Danois qui ait fait voile directement pour cette isle.

On a reçu avis du port de Bergue, en Norvege, que deux prises anglaises faites par l'armateur Américain Paul Jones, & portant chacune 20 à 22 canons, y étaient entrées vers la fin du mois de septembre. La cour en ayant eu avis, a donné ordre qu'elles remissent incessamment en mer, en ne laissant sortir du port le corsaire qui s'en était fait, que vingt-quatre heures après leur départ.

P O L O G N E.

Varsovie. Le baron Julius, accusé, comme on l'a dit, d'avoir engagé des sujets de la république pour des services étrangers, ce qui est contraire au dernier traité fait entre la Pologne & les trois puissances voisines, a été, sur les preuves fournies contre lui, condamné à un exil perpétuel, avec confiscation de tous ses biens.

A L L E M A G N E.

Vienne. S. M. continue de visiter les

principaux quartiers de la Bohême & de la Moravie, en faisant éprouver les effets de sa générosité aux lieux & aux familles qui ont le plus souffert pendant la dernière guerre. Ce monarque examine en même tems tous les endroits des frontières qui sont susceptibles de quelques fortifications en cas d'attaque. D'un autre côté, l'impératrice-reine vient d'ouvrir dans ces deux pays là des établissemens d'éducation pour les gens de la campagne, en les affranchissant du joug de la servitude sous lequel ils gémissaient. La culture de la soie établie depuis quelques années dans la Hongrie, l'Esclavonie & la Croatie, y fait les progrès les plus rapides & les plus satisfaisans.

Quelques lettres de Cologne portent qu'il est survenu de nouveaux différends entre l'électeur & le magistrat de cette ville, tant à l'égard d'un conflict de juridiction civile, que par rapport à la haute juridiction criminelle. Le nonce du pape se plaint vivement des thèses publiées depuis peu contre l'autorité du pape. Mais l'auteur s'est mis sous la protection des cours de Vienne & de Bonn, & a obtenu la permission de les faire réimprimer sans aucun changement.

Les capucins qui avaient obtenu permission de s'établir à Dierdorf, s'étant plaints au conseil aulique des violences qu'ils ont

effuyées de la part des protestans qui s'opposaient à la construction de leur couvent, un rescrit impérial a ordonné de les protéger & de rechercher les auteurs de ces excès.

Le baron de Rewitzky, qui pendant bien des années a rempli le poste de ministre de la cour impériale en Pologne, vient d'être revêtu du même caractère auprès de S. M. Prussienne. On attend dans cette capitale le baron de Riedsel, ambassadeur de ce monarque.

I T A L I E.

Rome. On écrit de Civita-Vecchia que la foudre est tombée sur un magasin à poudre, placé dans la citadelle, & a causé de très-grands dommages.

Naples. Le nombre des moines mendiants s'étant fort augmenté dans cette capitale, sur-tout à cause de l'affluence des religieux étrangers qui s'y rassembloient, le gouvernement a fait signifier à ces derniers l'ordre de retourner dans les couvens d'où ils étaient venus. La chambre de sainte Claire a été chargée de se procurer une liste exacte du nombre des monasteres dans le royaume, & des individus qui s'y trouvent. En conséquence de quoi, il a été ordonné que les noviciats de toutes les familles religieuses de l'ordre de S. François seront fermés pendant dix ans, afin de pouvoir les réduire à un nombre qui

ne soit point trop onéreux pour la société.

La cour vient de rendre un décret qui ne pourra qu'être désagréable à celle de Rome. S. M. ordonne qu'à l'avenir tous les revenus des évêchés, abbayes & autres bénéfices de libre collation, qui viendront à vaquer dans le royaume, ne seront plus remis comme auparavant aux collecteurs & adjudicataires établis par la chambre apostolique, mais devront être administrés par des économes royaux pendant la vacance, pour être appliqués aux aumônes d'usage, & répartis entre les pauvres des lieux, à toutes les charges intrinseques de l'église, &c. jusqu'à ce que les églises étant pourvues de pasteurs, les comptes de ces revenus leur soient mis sous les yeux avec ce qui en restera. Ce décret, qui doit avoir désormais force de loi fondamentale, en rappelle une semblable promulguée par Roger, premier roi de Sicile, & fera perdre chaque année une somme considérable, tant à la chambre apostolique, qu'au nonce du saint-siège en cette cour.

Selon les lettres de Palerme, le vice-roi a reçu ordre de S. M. d'abolir le monopole sur le tabac dans la Sicile, en sorte que la culture & la vente en seront permises à tous les sujets.

Livourne. S. A. le grand-duc a statué que désormais toutes les cures qui dépendent des

monasteres , feront desservies par des prêtres séculiers , & que des religieux ne pourront y être présentés , ni y avoir d'autre droit que celui de la collation. C'est une suite du plan général que ce prince a adopté , par rapport aux maisons de ce genre.

E S P A G N E.

Madrid. Selon les avis que l'on reçoit du camp de S. Roch , les travaux s'y continuent avec la plus grande activité , & l'on s'occupe principalement de l'établissement des batteries & des moyens de faire les approches avec le moins de danger possible. On n'a cependant pas encore répondu au feu des Anglais , quelquefois assez vif , & ensuite beaucoup plus faible , & qui n'a causé jusqu'à présent que très-peu de dommage aux alliés. S'il en faut croire le rapport de quelques déserteurs échappés de Gibraltar , la garnison est déjà réduite à la demi-ration , & commence à manquer de bois. On prétend avoir des avis certains qu'elle consiste en 4556 hommes , tant Anglais qu'Hannovriens ; qu'il y a de plus dans cette place 3110 habitans , & que son artillerie est composée de 442 canons de différens calibres , 42 mortiers & 10 coulevrines. Cette place n'est pas bloquée moins soigneusement du côté de la mer , par les divisions de l'escadre que commande D. Barcelo , à la vigilance

de qui rien n'échappe, & qui continue d'intercepter les bâtimens qui tentent de porter des vivres & des munitions aux assiégés. Il est cependant à craindre que les mauvais tems ordinaires dans la saison actuelle, ne lui permettent pas de continuer ses opérations dans le détroit avec le même succès.

Les exemples du patriotisme le plus généreux, tant de la part des corps que des particuliers, se multiplient chaque jour, & la nation paraît prendre un intérêt toujours plus vif à une guerre qui a pour but de lui faire recouvrer au moins l'importante place de Gibraltar.

P O R T U G A L.

Lisbonne. Les insultes faites par les corsaires Anglais aux vaisseaux Portugais qu'ils rencontrent en mer, devenant trop fréquentes, la reine a donné ordre d'armer quatre vaisseaux de ligne & deux frégates, pour protéger le commerce de ses sujets. Il y a peu de tems qu'un de ces corsaires, très-maltraité & ayant beaucoup de blessés, vint mouiller dans le Tage; & comme on apprit qu'il avait été mis en si mauvais état par un vaisseau Portugais, à qui il s'était émancipé de donner la chasse, il a été arrêté, & la cour a, dit-on, ordonné qu'on lui fît son procès, comme à un forban, pour avoir, au

mépris du droit des gens , insulté un pavillon neutre.

Le marquis de Pombal vivait tranquille dans ses terres , lorsque deux seigneurs Portugais lui ont intenté procès , & ont publié un mémoire conçu en termes très-forts contre cet ex-ministre. Celui-ci y ayant répondu sur le même ton , la reine a ordonné la suppression de ces deux écrits ; mais elle a envoyé en même tems , dans le lieu où résidait le marquis , deux officiers de justice , avec ordre de se saisir de tous ses papiers.

A N G L E T E R R E.

Londres. L'amiral Byron est arrivé dans cette ville le 10 du mois dernier , ayant laissé à l'amiral Rowley le commandement de la flotte sous ses ordres , jusqu'à ce qu'elle ait été jointe par son successeur dont on a parlé. Le commerce national se ressent de la perte des isles de la Grenade , de la Dominique & de S. Vincent , qui produisaient du sucre , du rum & d'autres articles. Quoique l'heureux retour de la flotte marchande de l'Amérique ait fourni 2000 matelots à la marine royale , on ne laisse pas de continuer la presse sur la Tamise & ailleurs. Il a été défendu d'exporter du cuivre hors du royaume , parce qu'on emploie ce métal pour doubler les vaisseaux , & même ceux du premier rang.

On ne fait s'il faut ajouter foi à ce qu'on

lit dans quelques papiers publics , qui annoncent que l'on a fait à Wolvich l'épreuve d'une machine destinée à mettre en feu un vaisseau à la distance de 600 toises ; qu'elle a réussi au mieux , même pour une distance beaucoup plus considérable , & que le bureau de l'artillerie en a fait des remerciemens publics à l'inventeur.

Le général Burgoyne , connu par sa bravoure & ses malheurs , vient de donner sa démission de son régiment & de tous ses autres emplois militaires , lassé par les injustices qu'il a essuyées , & dédaignant d'être payé & de ne point servir dans la crise actuelle.

M. de Simolin , envoyé extraordinaire & ministre plénipotentiaire de l'impératrice de Russie , est arrivé dans cette capitale , & l'on croit qu'il est chargé , par sa souveraine , de travailler au rétablissement de la paix entre les puissances belligérantes.

On a reçu avis de Terre-Neuve , que la pêche a fort mal réussi cette année , que les Français & les Américains ont enlevé un grand nombre des bâtimens qu'on y emploie , & causé de grands dégâts le long des côtes de l'isle , dont la capitale a même essuyé un incendie très-considérable.

Le lord Stormond , ci-devant ministre à la cour de France , a pris possession de la

charge de secrétaire d'état pour les affaires du nord , à laquelle il avait été nommé en remplacement du comte de Suffolck.

On parle d'équiper une escadre pour la mer du Sud , & on la dit destinée à s'emparer de l'isle de Juan-Fernandès , pour en faire une place d'armes , & attaquer de là les côtes du Pérou & du Chili.

La grande flotte , commandée par l'amiral Hardy , était sortie du port de Plymouth ; mais les vents contraires l'ont obligée de relâcher dans la baie de Torbay. Le commodore Johnston a été détaché , avec une petite escadre , pour croiser sur les côtes du Portugal. Huit vaisseaux venant des Indes orientales & richement chargés , sont entrés dans la riviere du Shanon , où la crainte d'être enlevés dans leur trajet pour gagner un port anglais , les retient jusqu'à ce qu'on leur ait envoyé une escorte suffisante.

Comme on a lieu de craindre pour la Jamaïque , le gouvernement s'est hâté d'y faire passer un renfort de troupes & de munitions ; mais le départ s'en est fait avec tant de précipitation , qu'un grand nombre de vaisseaux marchands destinés pour cette isle , n'ont pu profiter de cette occasion pour s'y rendre avec quelque sûreté.

On paraît être fort affecté dans le public de l'ordre donné par plusieurs négocians

Hollandais , à leurs correspondans de cette capitale , de vendre les actions qu'ils ont dans les fonds publics d'Angleterre , à moins d'un contre-ordre de leur part.

Mais de toutes les affaires dont le ministère Anglais doit s'occuper dans les conjonctures actuelles , celles qui concernent l'Irlande attirent la plus sérieuse attention de leur part , & méritent , par leur importance , que nous les présentions ici avec quelques détails. Le parlement de ce royaume ayant commencé ses séances , a voté unanimement pour demander une liberté de commerce illimitée en faveur des négocians Irlandais , & en même tems l'abolition d'une loi qui existe depuis le regne de Henri VII , & en vertu de laquelle aucun acte du parlement d'Irlande ne peut avoir force de loi , qu'après qu'il a été approuvé par le conseil privé du roi. Lorsqu'un bill a été discuté dans les deux chambres & approuvé par le vice-roi , il est envoyé en Angleterre à l'avocat-général , qui décide s'il doit être ou non mis sous les yeux du roi , & qui dans le second cas le rejette , & il n'en est plus question. Ainsi les résolutions de tout un royaume sont soumises au jugement d'un seul homme , sujet à errer par ignorance , ou à se laisser corrompre. On fait d'ailleurs que depuis très-long-tems les Irlandais ne peuvent vendre

les productions les plus précieuses de leur isle qu'aux négocians Anglais, que de plus le montant des pensions assignées sur l'état de l'Irlande en excède le revenu, & que les payfans surchargés d'impôts sont réduits à l'état le plus misérable. Tels sont les griefs de la nation, & dont elle sollicite le redressement, jugeant l'occasion favorable pour l'obtenir. D'un autre côté, le gouvernement s'était engagé d'entretenir constamment en Irlande 12000 hommes de troupes réglées pour la défense du royaume; mais les circonstances l'ont obligé de les employer ailleurs: ce qui fut cause que dans la pénultième assemblée du parlement, l'un des députés proposa de lever une milice nationale; on en passa un bill qui fut envoyé, suivant la règle, à l'avocat général; celui-ci le jugeant dangereux par ses suites, le rejeta. Mais malgré cela, le même député enrégimenta ses vassaux & ses amis. D'autres seigneurs suivirent son exemple, il se forma des associations, la capitale & les principales villes en firent de même, en sorte qu'il se trouve aujourd'hui en Irlande 40000 hommes de milice divisés par régimens. Dublin en a levé un composé de 800 volontaires, qui ont prêté serment, comme les autres, de prendre les armes contre les ennemis du dedans & du dehors, & d'obéir

aux officiers qu'ils se font donnés. Tous ont protesté cependant que leur intention est de rester invariablement unis à l'empire Britannique ; & comme ils se chargent seuls de la défense de la patrie , on a renvoyé en Angleterre ce qu'il restait de troupes réglées dans la capitale , & la milice y occupe les cazernes. On a remarqué que dans les dernières séances du parlement , la plus grande partie des députés ont paru en habits uniformes. On présume que de tels événemens pourront conduire le ministere anglais à proposer la réunion des deux royaumes sur le même pied qu'elle a lieu par rapport à l'Ecosse ; mais il est incertain si les Irlandais voudront y consentir , & s'ils ne chercheront pas à se procurer enfin la liberté de tirer parti de leur position , si avantageuse pour le commerce extérieur.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE.

Philadelphie. Le congrès a fait remercier le général Washington & tous les officiers qui se font distingués dans l'attaque du poste de Stony-Point, que les troupes Américaines ont été cependant obligés d'abandonner en suite.

On a été informé que deux des bâtimens de transport de l'escadre de l'amiral Arbuthnot , sous lesquels se trouvaient cinq compagnies de troupes Anglaises , ont été pris &

conduits à Boston. On apprend aussi que M. le chevalier de la Luzerne, ministre plénipotentiaire de la cour de France auprès des Etat-Unis, est heureusement arrivé en cette dernière ville, & y a été reçu avec les plus grands honneurs.

La nouvelle authentique que l'on a reçue de la déclaration de l'Espagne en faveur des Américains, leur a causé la joie la plus vive, & ils ont ratifié de nouveau leur union, dont ils se promettent les plus heureux succès, protégés, comme ils le sont aujourd'hui, par deux des puissances les plus respectables de l'Europe.

L'armée du général Washington est actuellement forte, à ce qu'on assure, de 33000 hommes de troupes aguerries & bien disciplinées, & ce général semble n'attendre que l'arrivée de la flotte du comte d'Estaing, pour tenter le siège de New-Yorck.

Les troupes Anglaises continuant à dévaster tous les lieux où elles peuvent pénétrer, & ayant en particulier mis le feu à deux petites villes sans défense, la province de Connecticut a offert de fournir seule 30000 hommes, pour les chasser entièrement de l'Amérique.

F R A N C E.

Versailles. Madame Elifabeth, sœur du roi, a été inoculée avec le plus grand succès.

De tous les combats particuliers sur mer qui ont eu lieu depuis le commencement de cette guerre, aucun n'a été plus sanglant ni plus opiniâtre que celui de la Surveillante, frégate Française, contre le Quebec, frégate Anglaise, soutenue chacune par un cutter de sa nation. Le feu ayant pris à cette dernière au moment où les Français allaient l'aborder, elle a sauté en l'air, & l'on n'a pu sauver qu'une partie de son équipage. Le capitaine Anglais a péri, & le capitaine Français a été très-dangereusement blessé, de même que la plupart de ses officiers.

La grande flotte combinée est encore à Brest, attendant les derniers ordres de la cour & un vent favorable pour mettre à la voile, & les troupes de terre sont prêtes à s'embarquer. Il paraît constant que l'expédition projetée contre l'Angleterre, s'effectuera même dans cette arrière-saison. Quoique le corps d'armée qui a campé pendant l'été dernier, ait été mis en cantonnement, on l'a réparti de manière à pouvoir être rassemblé au premier signal.

Quoique les avis touchant les projets du comte d'Estaing aient extrêmement varié, depuis qu'il s'est éloigné avec sa flotte des isles sous le Vent, on persiste toujours à croire qu'il s'est rendu dans l'Amérique sep-

tentrionale. On prétend même favoir qu'il a débarqué 5 à 6000 hommes de troupes de terre à Long-Island, & que, réunissant ses efforts à ceux du général Washington, ils auront entrepris de concert le siege de New-Yorck.

P A T S - B A S.

La Haie. Sur une requifition faite par l'ambaffadeur d'Angleterre aux Etats-généraux, de fournir les fecours ftipulés par les traités, il a été répondu que, comme il n'y a encore aujourd'hui point d'invaſion faite dans la Grande-Bretagne, ni dans l'Irlande, ce n'eſt pas le cas de réclamer ces fecours.

Le fameux Paul Jones s'étant réfugié dans le Texel, avec ſon eſcadre & les deux vaiſſeaux pris ſur les Anglais, dont on a parlé, y a été reçu ſous pavillon Américain, comme dans un port neutre, pour ſ'y faire radoubber; & quoique l'ambaffadeur de la cour de Londres ait préſenté confécutivement deux mémoires à LL. HH. PP. tendant à demander que cet armateur ſoit arrêté, de même que tous ſes vaiſſeaux, vu qu'il eſt ſujet rebelle & criminel d'état, il a été réſolu de continuer à lui accorder un aſyle dans les ports de la république, avec la liberté d'en ſortir lorſque ſes bâtimens auront été réparés; LL. HH. PP. ne voulant pas ſ'arroger

le droit de juger de la légalité ou illégalité des faits de ceux qui font des prises en pleine mer, mais ayant résolu de se conformer exactement à ce qui fut réglé en 1756 par rapport aux vaisseaux de guerre ou armateurs étrangers, ne leur ouvrant les ports de la république que pour leur donner un abri contre les tempêtes & autres accidens, & les obligeant ensuite à reprendre le large avec leurs prises, sans toucher à celles-ci en aucune maniere.

Neuchatel. S. M. notre auguste souverain, ayant nommé M. DE BEVILLE, lieutenant-colonel, commandant de la ville de Brandebourg & chevalier de l'ordre du mérite, au gouvernement de cette principauté, vacant par la démission de M. le baron de Lentulus; ce nouveau chef de l'état, heureusement arrivé sur nos frontieres le 23 de ce mois, y fut reçu par quatre membres du conseil d'état, députés à cet effet, entra le même jour dans la ville, salué par une décharge de l'artillerie, & mit pied à terre au château, où il était attendu par quelques-uns des plus anciens membres du gouvernement. Le lendemain 24, tout le conseil d'état en corps se rendit auprès de M. DE BEVILLE, pour le féliciter; ensuite les officiers qui composent l'état-major du pays, allerent le même jour lui rendre leurs

devoirs ; & le 27, il reçut, selon l'usage, les complimens de la compagnie des pasteurs & des quatre bourgeois.

Le 29, jour fixé pour l'installation de ce seigneur-gouverneur, la cérémonie se fit avec les formalités accoutumées, & il solennisa, entre les mains du doyen du conseil-d'état, le serment attaché à cet important emploi, en présence de tous les corps du pays & d'une affluence extraordinaire de peuple, & au bruit de l'artillerie de la ville & de la mousqueterie de la compagnie des volontaires, qui, ce jour-là, avait dès le matin monté la garde au château. Après quoi, & la cérémonie étant terminée, tout le conseil-d'état se rendit dans l'appartement de son respectable chef, pour le complimenter en cette qualité.

On aurait peine à exprimer toute la satisfaction qu'un événement aussi intéressant a causée aux différens ordres de l'état. Des peuples qui se glorifient de vivre sous la domination de ce grand roi, pourraient-ils méconnaître ses bontés paternelles, en recevant de sa main un chef aussi distingué par sa naissance & ses qualités, que par ses longs & importans services ? Aussi les corps & les particuliers se sont-ils empressés de multiplier, dans cette circonstance, les démonstrations de leur joie la plus vive & la

plus respectueuse ; & ce seigneur a daigné les recevoir avec une bonté & une affabilité qui lui gagnent tous les cœurs. Le magistrat de la ville a eu l'honneur de lui donner un dîner & de lui présenter des lettres de bourgeoisie, & il a bien voulu accepter aussi la fête qu'une société nombreuse & composée de presque toutes les personnes les plus distinguées de la ville, ont pris la liberté de lui offrir. Les chefs de la bourgeoisie de Valangin ont obtenu la même faveur.

Cette époque mémorable dans nos fastes ne peut être envisagée par les peuples que comme l'augure des jours les plus heureux.

F I N.



T A B L E

DU JOURNAL D'OCTOBRE.

I. PARTIE. Annales littéraires de la Suisse.	
I. <i>Discours historiques, troisième extrait.</i>	p. 3
II. <i>Anecdotes secrètes.</i>	17
III. <i>Le nouvel Abeilard.</i>	20
IV. <i>Monde primitif analysé, &c.</i>	31
V. <i>De l'éducation des femmes.</i>	44
II. PARTIE. Pièces fugitives.	
<i>Nouvelles politiques.</i>	114

TABLE DE NOVEMBRE.

I. PARTIE. Annales littéraires de la Suisse.	
I. <i>Discours historiques, dernier extrait.</i>	p. 3
II. <i>Lettres sur l'emprunt & l'impôt.</i>	19
III. <i>Rencontre dans la forêt des Ardennes.</i>	31
IV. <i>Théâtre à l'usage des jeunes personnes.</i>	41
V. <i>Histoire des découvertes, &c.</i>	61
II. PARTIE. Pièces fugitives.	
I. <i>Histoire de ma souscription pour les veuves de ministres.</i>	67
II. <i>Traduction de deux morceaux de poésie hollandaise.</i>	69
III. <i>Prospectus d'un voyage historique.</i>	83
IV. <i>Les charmes de l'automne.</i>	100
III. PARTIE. Annales politiques de l'Europe.	
	105